

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 2188 - LUNDI 15 DÉCEMBRE 2014

Parlement

La session budgétaire se referme sans le budget

Les deux chambres du Parlement congolais ont dû ouvrir, samedi, une session extraordinaire juste après avoir clos la session ordinaire budgétaire. En effet, les quarante-cinq jours passés n'ont pas permis aux députés et sénateurs d'examiner et adopter le budget de l'État exercice 2015.

Selon des informations recueillies dans les couloirs du Palais des congrès, siège du Parlement congolais, le gouvernement serait en train de revoir ses prévisions de recettes budgétaires, à cause de la baisse sensible du prix du baril de pétrole sur le marché international. [Page 2](#)



Les sénateurs à la clôture de la session

FIBRE OPTIQUE

L'interconnexion Congo-Gabon sera effective dans seize mois



Les représentants des partenaires du projet

Un accord d'exécution des travaux de construction du réseau de télécommunication en fibre optique pour l'interconnexion entre le Congo et le Gabon a été signé vendredi, en présence des représentants de toutes les parties impliquées à ce projet.

La société Huawei a été choisie pour exécuter la mise en place du réseau monomode sur les emprises du chemin de fer, en partant de la station terminale marine de Ma-

toumbi jusqu'à Mbinda, en passant par les villes de Pointe-Noire, Dolisie, Makabana et Mossendjo.

« Toutes ces infrastructures numériques seront exploitées, maintenues et commercialisées dans le cadre d'un partenariat public/privé », a averti Clément Tukeba, représentant résident par intérim de la Banque mondiale également impliquée à ce projet. [Page 5](#)

MÉDIAS

Canal + engagé dans l'exploitation de la TNT au Congo

Le groupe français vient de signer une convention avec le Conseil supérieur de la liberté de communication, en vue d'exploiter des services de télédistribution au Congo.

À l'issue de la séance de signature, le directeur général Afrique du groupe Cana + a

précisé que « la technologie de la télénumérique terrestre (TNT) permet d'augmenter le nombre des abonnés, en leur offrant des chaînes à des tarifs plus abordables et aux contenus plus variés ». [Page 3](#)

FOOTBALL/COUPE DE LA CÉMAC

Le Tchad obtient son premier succès devant le Congo

La finale de la 9e Coupe de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac) a souri aux Sao du Tchad qui ont battu, dimanche à Bata (Guinée Équatoriale), les Diables rouges du Congo sur le score de 3 buts à 2.

Après avoir battu le Gabon, puis le Cameroun en demi-finale, les Diables rouges juniors qui avaient tenu les seniors tchadiens en échec, lors du match de poule, ont eu maille à partir face aux mêmes adversaires qui leur ont imposé, cette fois, un combat physique.

Pourtant, la deuxième place obtenue est tout à l'honneur de ces jeunes qui représenteront le Congo à la Coupe d'Afrique des U-20 prévue au mois d'avril 2015 au Sénégal. [Page 24](#)

TÉLÉPHONIE MOBILE

Liranga coupé du reste du monde

Selon des informations parvenues à notre Rédaction, les abonnés à la téléphonie mobile dans la circonscription de Liranga, département de la Likouala, seraient isolés du Congo et du monde depuis quelques jours, suite à un arrêt de fonctionnement de l'antenne de relais qui assure la couverture de cette zone.

Un conflit opposant la société téléphonique et un propriétaire de parcelle de terre où est implantée cette antenne serait à l'origine de

cette déconvenue. Un huissier aurait intimé l'arrêt du poste de relai téléphonique pour obliger l'opérateur à exécuter une décision de justice l'obligeant à dédommager le propriétaire de parcelle à hauteur de plusieurs millions de francs CFA. Affaire à suivre !

ÉDITORIAL

À petits pas ...

[Page 2](#)

ÉDITORIAL

À petits pas ...

Lentement, à petits pas mais de façon évidente, la classe politique congolaise en vient elle aussi à considérer que l'idée d'organiser une consultation nationale sur la gouvernance publique est tout à la fois raisonnable et inéluctable. Certes l'opposition radicale n'en est pas encore à prôner le recours au référendum pour modifier, ou changer une Constitution qui a manifestement fait son temps, mais si l'on décrypte bien les propos que tiennent publiquement ses principaux leaders, elle n'en est plus très loin.

De façon paradoxale, il apparaît que les propos aussi vains que décalés tenus par François Hollande, lors du sommet de l'Organisation internationale de la Francophonie à Dakar, se trouvent pour une large part à l'origine du changement d'attitude observé chez nous. En voulant donner une leçon de démocratie à ses pairs, le Président français a rappelé maladroitement l'ère révolue de la colonisation durant laquelle son pays imposait par la force aux peuples africains un mode de gouvernance qui ne correspondait nullement à leurs traditions. Il a aussi rouvert la plaie mal cicatrisée ouverte par son prédécesseur, François Mitterrand, lorsque celui-ci prononça en 1989, à La Baule, le discours maladroit qui devait plonger quelques années plus tard des peuples, comme le nôtre, dans un magma politique d'où jaillit inévitablement la guerre civile.

Le Congo n'ayant plus de comptes à rendre qu'à lui-même, il convient aujourd'hui de bien réfléchir au processus qui lui permettra dans un avenir proche de se doter d'institutions mieux adaptées à ses us et coutumes, à son histoire, à ses attentes présentes, à ses ambitions futures. Et tout semble indiquer que nous progressons sur cette voie, non plus en ordre dispersé mais de façon collective.

Si l'idée d'un débat national auquel participeraient non seulement les partis politiques, mais également la société civile, fait son chemin dans la tête de tous, la question de l'organisation d'un tel dialogue est encore loin, bien loin, d'être résolue. Est-il absurde, dans ces conditions, d'imaginer que la plus haute autorité de la République dessine, d'une manière ou d'une autre, les pistes qui pourraient conduire à la vaste consultation populaire que tout le monde attend et espère désormais ?

Les Dépêches de Brazzaville

PARLEMENT

La session budgétaire s'achève sans adopter le budget de l'État 2015

Les parlementaires ont clos, le samedi 13 décembre au palais des congrès à Brazzaville, la session ordinaire consacrée à l'examen du projet du budget de l'État exercice 2015 sans que celui-ci ne soit examiné ni adopté. Les raisons de ce report n'ont pas été données au public.

Selon quelques informations glanées dans les couloirs du Palais des congrès, il semblerait que le gouvernement serait en train de revoir sa copie du projet de budget à cause de la baisse considérable du prix du baril du pétrole car le budget de l'État congolais reste essentiellement dépendant des recettes du pétrole en dépit de l'ambition du gouvernement de diversifier l'économie congolaise. En 2015, il convient de le rappeler, les recettes pétrolières intégrées dans le budget sont estimées à 2202 milliards de FCFA. Dans leurs discours de clôture de la session ordinaire, ni le président du Sénat, André Obami Itou, ni celui de l'Assemblée nationale, Justin Koumba, n'ont donné une information précise au public à ce sujet. Alors que la population attendait d'eux la version officielle sur le report de l'adoption du budget. En rappel, le ministre de l'Économie, des Finances et du budget, Gilbert Ondongo, avait déjà présenté le projet de loi de finances de l'État aux parlementaires depuis le mois d'octobre. Le président du Sénat s'est contenté d'un bout de phrase qui a laissé les populations sur leur soif. « L'ordre du jour de la session ordinaire qui s'achève aujourd'hui comportait plusieurs affaires dont le budget de l'État exercice 2015 qui n'a pu être voté pour des raisons évidentes. Il le



Les députés

sera à la session extraordinaire qui s'ouvre sous peu », a-t-il lâché. Les Congolais, qui suivaient la cérémonie de clôture de la session budgétaire en direct sur la chaîne nationale de télévision, ont, assurément, cherché à comprendre ces « raisons évidentes ». Les mieux avertis d'entre eux auraient déjà suivi sur les antennes des radios étrangères l'information sur la baisse du prix du baril du pétrole sur le marché mondial. Une situation que le Fonds monétaire international avait évoquée lors de sa dernière revue au Congo. De son côté, le président de l'Assemblée nationale, Justin Koumba, s'est contenté de faire des rappels des notions générales d'économie sociale qui ne pouvaient permettre à la population de comprendre exactement les raisons qui justifient la lecture de la copie du budget par le gouvernement. « La présente session ordinaire ne nous a pas permis de mener à terme l'examen du budget de l'État exercice 2015 qui, comme vous le savez, participe à l'exécution

du plan national du développement 2012-2015 », a-t-il déclaré sans toutefois donner les raisons évidentes de ce report. En rappel, le projet du budget de l'État de l'année prochaine est arrêté en recettes à la somme de 3639 milliards 834 millions de FCFA. Les dépenses d'investissement sont de 2.083 milliards et celles de fonctionnement s'élèvent à 1.338 milliards 633 millions de FCFA. La probabilité est grande que toutes ces prévisions pourraient être revues à la baisse.

Notons qu'au cours de cette session ordinaire budgétaire, le Sénat avait inscrit vingt affaires à l'ordre du jour. Il n'a pu examiner et adopter que neuf. À l'Assemblée nationale, sur dix-huit affaires inscrites à l'ordre du jour, six seulement ont pu être examinées et adoptées.

La session extraordinaire qui s'est ouverte ce samedi 13 décembre a inscrit à son ordre du jour six affaires. Elle sera close le 27 décembre, soit quinze jours après son ouverture.

Roger Ngombé

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo,
Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina,
Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumba, Josiane Mambou Loukoula
Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras

Andang

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service),
Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys
Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo
Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordinateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Marcel Myande, Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n°1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200
Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable coordination et communication : Rose-Marie Bouboutou
Directrice du Développement : Carole Moine

RÉDACTION DE PARIS

Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma
Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcie
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Mot-signet, Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mumbelé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-press et contrôle de qualité : Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila),

Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel
Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma
Assistante : Laura Ikambi
23, rue Vaneau - 75007 Paris - France
Tél. : (+33) 1 40 62 72 80
www.lagaleriescongo.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) / 38 rue Vaneau
75007 Paris/Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

FÉDÉRATION PCT/BRAZZAVILLE

Les responsables du parti font le point des dernières élections

La fédération du Parti congolais du travail (PCT) de la ville capitale a tenu le 11 décembre à son siège, à Mpila, la première conférence des présidents pour examiner et analyser les conditions de sa participation aux récentes élections locales et sénatoriales. La démarche doit permettre de tirer les leçons qui s'imposent.

Selon le président de la fédération PCT-Brazzaville, Gabriel Ondongo, qui a présidé cette rencontre regroupant, entre autres, les présidents des comités d'arrondissements et du district de l'Île Mbamou, l'organisation de la conférence des présidents s'inscrit dans le cadre de l'exécution du programme d'activités du conseil fédéral du département de Brazzaville. Elle répond également, a-t-il ajouté, à la nécessité permanente de concertation des dirigeants sur les problèmes qui se posent à eux, en tant qu'exécutif à mi-parcours du mandat qui leur est confié.

Pour lui, la conférence des présidents a vocation à élaguer les difficultés de tout genre qui pourraient parsemer la marche de la fédération vers le développement des programmes adoptés par le conseil fédéral. « La présente conférence des présidents est donc un espace que nous nous sommes donné pour faire le point des dernières élections locales et sénatoriales



Le présidium des travaux ; crédit photo Adiac

en examinant et en analysant les conditions de notre participation au niveau des différentes circonscriptions ou différents comités de façon à en tirer les leçons qui s'imposent », a-t-il rappelé, précisant que le plus grand bénéfice à tirer d'une telle démarche, est de mieux s'armer pour les futures échéances proches ou plus ou moins lointaines.

Dans le but de susciter une meilleure éclosion des idées et des approches de solutions aux différents problèmes qui se posent au parti à Brazzaville, Gabriel Ondongo a invité les participants à plus d'attention et de dynamisme, à plus de sincérité et de courage militant dans les débats. La revitalisation et la dynamisation de la fédération de Brazzaville ne s'exprimeront mieux, a-t-il insisté, qu'au

travers d'un fonctionnement harmonieux de nos organes. « Ce n'est que de cette manière que nous enclencherons efficacement la marche vers des horizons plus prometteurs pour le PCT à Brazzaville. Car Brazzaville, dans son rôle qui consiste à donner le top et à imprimer le rythme et la cadence, ne doit nullement ressembler à un canard boiteux. Les résultats auxquels nous devrions parvenir auront vocation à baliser notre chemin pour l'avenir, un proche avenir fait d'ambition tout à fait légitime qui ne saurait être compromise par des structures dont les comportements des dirigeants constituent un frein à leur épanouissement », espère le président du PCT-Brazzaville.

Parfait Wilfried Douniama

MÉDIAS

Le Groupe Canal + s'engage dans l'exploitation de la TNT au Congo

Le Groupe Canal+ a signé, le 12 décembre, à Brazzaville une convention d'exploitation des services de télédiffusion en République du Congo.

La partie congolaise était représentée par le président du Conseil supérieur de la liberté de communication (CSLC), Philippe Mvouo, et le Groupe Canal + par son directeur général de la zone Afrique, David Mignot.

Ce dernier a déclaré que depuis plus de vingt ans, Canal + offre ses services télévisuels, par satellite, dans plusieurs pays d'Afrique et au Congo. Ses abonnés, a-t-il dit, n'étaient pas nombreux à cause des coûts élevés des services. Depuis cinq ans, a-t-il renchérit, la société a réorienté sa politique de distribution en réduisant les prix de son matériel de diffusion et autres accessoires. « La signature de ce jour est très importante en ce qu'elle va nous permettre d'aller encore un peu plus loin en utilisant la technologie de la télénumérique terrestre (TNT) qui permet d'augmenter le nombre de nos abonnés en leur offrant des chaînes à des tarifs plus abordables et aux contenus plus variés. Elle s'inscrit dans la nouvelle vision de notre société qui consiste à rendre plus accessibles nos produits à une plus grande majorité des foyers congolais », a-t-il expliqué.



David Mignot et Philippe Mvouo paraphant le document

De son côté, le président du CSLC a rappelé qu'entre autres missions de son institution, c'est d'attribuer les fréquences aux sociétés de communication, aux télévisions et aux radiodiffusions sonores qui exploitent les services de distribution de leurs services ou qui émettent en fréquences modulées sur l'ensemble du territoire congolais. Il a salué, par ailleurs, les efforts qu'accomplit Canal+ depuis près de vingt ans en Afrique et particulièrement au Congo. Il a annoncé, en outre, qu'à partir du mois de janvier de l'année prochaine, son institution procèdera aux signatures d'une série de conventions avec les sociétés nationales qui œuvrent dans les domaines de l'information et de la communication, en vue, a-t-il rappelé, d'être conforme avec les lois et règlements en vigueur en République du Congo.

Roger Ngombé

LE FAIT DU JOUR

Congo : un peu d'eau dans le vin du radicalisme ?

Il y a un peu plus d'une semaine, le 5 décembre, au cours d'une conférence de presse, le président de l'Alliance pour la République et la Démocratie (ARD), se faisait l'écho du dialogue national devant réunir la classe politique et les organisations de la société civile congolaise. Mathias Dzon posait les bases de celui-ci, vu de l'opposition. Pour lui, l'intérêt de ces retrouvailles est de parvenir à « construire les conditions permissives d'une alternance apaisée et consensuelle en 2016 ».

Attendu que depuis douze ans, le discours du leader de l'ARD a été marqué du sceau de la rigidité, il semble, au regard de cette nouvelle prise de position que l'homme soit à la recherche d'un consensus. Il est vrai que Mathias Dzon a énoncé des préalables à la tenue du dialogue envisagé, certains, sinon la plupart, discutables. Prenons le plus en vue de ces préalables qui est de proscrire tout débat sur la Constitution du 20 janvier. Le sujet, commente-t-il est trop sensible,

parce que comportant « un important potentiel conflictuel ». À son tour, l'Union panafricaine pour la démocratie sociale (Upads), par la voix de son Secrétaire général, Pascal Tsaty Mabiala, a répété le même postulat, le 11 décembre, lors de sa rencontre avec la presse.

En substance, le dirigeant de l'ARD suggère que ce dialogue tourne essentiellement autour des questions liées à « la démocratie, l'État de droit, la bonne gouvernance, la sécurité alimentaire, l'emploi des jeunes, la tenue d'élections libres et transparentes, etc. » Pascal Tsaty Mabiala l'orienta pour sa part vers la mise en application des conclusions des rencontres politiques d'Ewo et de Dolisie, qui ne sont en réalité que la démonstration de ce que, rattrapés par leur échec collectif, les politiques congolais cherchent à s'accorder sur la meilleure façon possible de gérer la Cité. Il saute aux yeux, au regard des propositions des uns et des autres, que nombre de points projetés à

l'ordre du jour du futur dialogue relèvent bien du cadre général des institutions de la République. De ce point de vue, il serait difficile d'en débattre avec succès sans que l'on touche à la charpente fondamentale qu'est la loi suprême.

Une question : si les partis politiques et la société civile se réunissent pour clamer leur incompétence à aborder les questions de fond portant sur les institutions nationales, à qui reviendrait alors la charge de le faire à leur place ? Il est peut-être de bon ton, chaque fois que se pose un problème politique d'ampleur nationale, d'appeler au secours les experts de l'Union africaine, des Nations unies, de l'Union européenne, de la Francophonie, comme le réclame l'ARD. En pensant au fait qu'avant toute chose, les Congolais doivent eux-mêmes se réconcilier, se parler afin de bâtir ensemble, l'apport des éminences venues d'ailleurs ne peut servir que d'appoint.

Si dialogue il y aura, ainsi que cela semble se préciser, songeons à en sortir avec quelque chose d'original, quittes à faire pâlir d'envie nos partenaires car ils comptent souvent sur notre propre génie pour nous accompagner sur le chemin du succès. Sans nous aliéner les acquis des cinquante dernières années offerts par des constitutions souvent calquées sur de l'importé, les Congolais pourraient faire du dialogue national attendu un moment de redéfinition des valeurs de leur pays. Ils le feront non pas pour le présent immédiat, mais pour le futur. Un futur qui garantisse à tous un avenir débarrassé de violences de toutes sortes. Pour cela, chaque camp doit être en mesure de gagner sur lui-même en partageant à l'autre. Après tant d'années passées ensemble, tant de souffrances endurées ensemble, les Congolais ne sont-ils toujours pas suffisamment mûrs pour savoir s'accepter mutuellement et sauver leur pays ? Telle est la question de fond !

Gankama N'Siah

JOURNÉE MONDIALE DE LUTTE CONTRE LE VIH/SIDA

La société Total E&P Congo sensibilise les élèves du Lycée Victor Augagneur sur cette maladie mortelle

Total E&P Congo continue de tenir ses promesses en ce qui concerne la lutte contre le VIH/Sida en République du Congo. Le 1^{er} décembre, lors de la célébration de la journée mondiale de lutte contre le VIH/Sida, elle a sensibilisé les élèves du lycée Victor Augagneur sur les risques liés à cette maladie, afin de leur permettre d'éviter les contaminations et d'adopter des comportements responsables. Au cours de cette journée, près de 1000 élèves en classe de terminale au lycée Victor Augagneur, ont pu s'informer sur les comportements à observer et étoffer leurs connaissances sur cette maladie.

Il est apparu que les jeunes ne maîtrisent pas

suffisamment les questions liées au VIH/Sida. L'objectif de cette activité était donc de les informer sur les dangers qui les guettent. Pendant cette journée, les agents pairs éducateurs de la société Total E&P Congo présents sur les stands érigés pour la circonstance, ont répondu aux questions les plus délicates que se posent les adolescents, notamment sur l'amour, les infections sexuellement transmissibles, le sida, les préservatifs et bien d'autres. Ils ont également distribué des préservatifs aux élèves tout en leur proposant de tester leurs connaissances sur le VIH/Sida et ses modes de transmission par le biais d'un quizz.



Après un moment d'échanges fructueux, les élèves ont vite compris que le sida ne se transmettait pas en côtoyant des personnes vivant avec le VIH ou malade du sida, ni en se faisant piquer par un moustique etc...

Pour cette année encore, la journée de lutte contre le VIH/sida a eu pour thème « l'objectif zéro: zéro nouvelle infection due au VIH, zéro discrimination, zéro décès lié au sida ». En réalité, il s'est agi d'un rendez-vous du donner et du recevoir qui a permis à ces jeunes de mieux comprendre comment se transmet le virus du VIH, comment se protéger contre cette maladie, que faire en cas de séropositivité, quelle est l'importance du dépistage... Pour Grace Yandibéné, élève en classe de terminale C, cette activité a été très bénéfique pour les élèves qui souvent ignorent l'ampleur de cette maladie, pourtant mortelle : « Cela nous a permis de mieux comprendre le VIH/

sida, ses modes de contamination, l'importance des préservatifs pendant les rapports sexuels et bien d'autres choses importantes qui limitent en fait les risques de contamination du sida », a-t-elle dit.

L'engagement de la société Total E&P Congo sur les problèmes de santé est réel et fondamental en République du Congo. Cet engagement s'inscrit dans sa politique de responsabilité sociale, à travers la lutte contre le VIH/Sida, qui est l'une de ses actions prioritaires.

Rappelons que selon l'ONUSIDA, 23,5 millions de personnes vivaient avec le VIH en 2011 en Afrique subsaharienne, 1,8 millions de personnes étaient infectées par le VIH et 1,2 millions de personnes sont décédées du sida. D'où l'importance de cette activité organisée à l'endroit des élèves du Lycée Victor Augagneur afin de les préserver de ce mal permanent.



COMMUNIQUE DE PRESSE

LE PROJET D'APPUI A LA DIVERSIFICATION DE L'ECONOMIE (PADE) SIGNE UN ACCORD DE PARTENARIAT AVEC LA LCB Bank



Acteurs impliqués dans l'économie congolaise, la LCB Bank et le Projet d'Appui à la Diversification de l'Economie (PADE) à travers son unité opérationnelle le Fonds d'Appui à Coûts Partagés (FACP), ont officialisé leur synergie par la signature d'un accord de partenariat dans les locaux du siège de la LCB Bank à Brazzaville, le 21 novembre 2014

En resserrant davantage leurs liens, la LCB Bank et le PADE vont ainsi collaborer pour dynamiser le tissu des PME-PMI congolaises.

Le Fonds d'Appui à Coûts Partagés (FACP), unité opérationnelle du PADE accorde des subventions pour des activités de formation et de renforcement des capacités des PME et PMI actives dans des secteurs considérés stratégiques (hors pétrole) pour le développement du Congo. Il s'agit, à ce stade, de l'agro-industrie, de la transformation du bois, du transport, de la logistique, des mines, du tourisme et de l'artisanat, la Banque mondiale et le gouvernement congolais se donnant la possibilité de faire évoluer le choix de ces secteurs dans le cadre d'une restructuration du projet.

Par ce partenariat, les bénéficiaires potentiels recevront tout d'abord une aide technique, effectuée par des professionnels présélectionnés et inscrit au registre des prestataires du FACP dans des domaines comptables, juridiques, fiscaux, et marke-

ting entre autres. Cette assistance du FACP leur permettra de formaliser leur activité ou de compenser certaines faiblesses techniques ou managériale, et prétendre ainsi à des financements bancaires, difficilement accessibles pour eux jusqu'alors.

La LCB Bank s'engage à réserver le meilleur accueil aux entreprises ayant reçu cet accompagnement du FACP, et à examiner leurs besoins d'investissement avec bienveillance. Elle encouragera les PME-PMI à se rapprocher du Fonds d'Appui à Coûts Partagés. Ainsi, ces entreprises bénéficieront d'un appui pour un meilleur renforcement de leurs capacités managériales. Ce partenariat illustre la volonté des 2 acteurs à renforcer leur engagement dans le développement économique du Congo.

Contact du projet : Rue Isaac LOCKO nos 05 et 06 dans le Secteur de l'hôpital Blanche GOMEZ
Téléphone : 06 871 56 01 E-mail : pade.pacade@ yahoo.fr / info@facpcongo.org
Brazzaville-Congo

Dan Horphet IBIASSI,

Chargé de la Communication

IDÉES- FORCES, SUJETS EN DÉBAT

Anecdotes, petites phrases, cris du coeur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société

« On ne saurait combattre le terrorisme en institutionnalisant la terreur contre ses propres citoyens alors qu'il est évident que la menace vient de l'étranger. »

Joshua Osih, premier vice-président national du Social Democratic Front (SDF), principal parti de l'opposition au Cameroun, RFI, 13 décembre 2014

« Les Africains n'ont pas de leçon à recevoir de l'extérieur. Les Africains vont donner des leçons à leurs dirigeants. »

Laurent Bigot, diplomate français, RFI,
9 décembre 2014

« La femme est une terre inconnue pour les Arabes, qui ont construit leur monde sur la prééminence du masculin dans tous les domaines, juridique, théologique, social... »

Malek Chebel, anthropologue des religions et philosophe algérien, Afrique magazine, 09 décembre 2014

« Pour moi, le médecin a un devoir d'écoute et de non-abandon »

Marie de Hennezel, Psychologue et psychothérapeute, Tribune, 11 décembre 2014

« L'avenue Bourguiba sans Bourguiba n'a pas de sens. Si j'en ai la possibilité, j'organiserai le retour de sa statue. »

Béji Caïd Essebsi (BCE), candidat pour le second tour de la présidentielle tunisienne, prévu le 21 décembre, Jeune Afrique, 8 décembre 2014

FIBRE OPTIQUE

Plus de 12 milliards FCFA pour l'interconnexion Congo-Gabon

La société Huawei a été choisie pour les travaux de construction du réseau de télécommunication en fibre optique pour l'interconnexion entre les deux pays susmentionnés. D'un montant de 12 141 702 048 FCFA, les travaux dureront seize mois.

Le représentant de Huawei International, Zhang Cheng Miao, a cosigné le 12 décembre à Brazzaville avec le coordonnateur du CAB CIT CG (central African backbone composante Congo, Luc Missidimbazi, le contrat officiel. Les sceaux ouvrent la voie à la construction de l'infrastructure fibre optique qui sera lancée conjointement entre les deux pays dans dix jours. Les documents ont été paraphés en présence du ministre des Postes et Télécommunication du Congo, du représentant par intérim de la Banque mondiale et de l'ambassadeur du Gabon au Congo. L'entreprise Huawei technologie a été retenue sur la base des termes de référence et également de son expérience avérée sur le plan mondial pour le déploiement du réseau à haut débit. Elle aide le Congo à la réalisation et l'accomplissement du projet de couverture nationale et de communication qui est aujourd'hui implémenté par le ministère à l'Aménagement du territoire et de la Délégation générale aux Grands travaux. Le ministre Thierry Mongalla a souhaité qu'à partir du lancement des travaux dans quelques jours, les équipes de la Délégation générale aux grands travaux participent activement à la mise en harmonie du réseau relevant de la couverture nationale et de celui qui sera en cours d'exécution du projet CAB. Le réseau en fibre optique mono-mode sera construit sur les emprises du Chemin de fer Congo océan. Il est de type G655 de 550 km de long. Il partira de la station terminale marine Matoumbi, jusqu'à Binda en passant par Pointe-Noire, Dolisie, Makabana, Mosendjo. « Nous souhaitons vivement que l'exécution de cet ouvrage soit faite dans les temps, et de qualité irréprochable », a défini Luc Missidimbazi.



Signature de la convention / photo Adiac

Compte tenu de l'importance du projet pour le Congo, l'unité de coordination du projet CAB a prévu se faire assister par un cabinet expérimenté pour garantir le respect des engagements contractuels.

Bientôt une interconnexion à haut débit

Il y aura une interconnexion haut débit entre la République du Congo et celle du Gabon. Le haut débit est un levier majeur pour la compétitivité des entreprises et pour l'attractivité du pays en matière d'investissements directs. Il est surtout un facteur essentiel d'aménagement du territoire et de développement de nouveaux services innovants, tant pour les entreprises que pour les acteurs publics et les citoyens.

C'est à ce titre, que la Banque mondiale (BM) félicite le gouvernement congolais pour toutes les initiatives entreprises en vue de faire du Congo un pays émergent à l'horizon 2025. L'institution internationale l'a relevé du fait que le Congo a mis le développement des infrastructures numériques au centre de sa politique prouvant sa volonté d'accélérer la diversification économique avec le haut débit.

« Dans cette nouvelle économie, beaucoup plus globale, les technologies, l'information et le savoir, remplacent le capital et l'énergie en tant que facteurs-clés, dans la production et la création de la richesse », a décrypté le représentant résident par intérim de la BM, Clément Tukeba.

Ainsi, la BM soutient la stratégie numérique du Congo à travers le projet CAB. Ce dernier vise à accroître la couverture géogra-

phique des réseaux à bande passante de grande capacité et de diminuer les coûts des services de communication sur le territoire de la République du Congo.

« Toutes ces infrastructures numériques seront exploitées, maintenues et commercialisées dans le cadre d'un partenariat public/privé (...) il convient de prendre dès à présent les dispositions nécessaires, pour que le recrutement du gestionnaire de ce partenariat puisse se faire dans les plus brefs délais », a spécifié le représentant résident par intérim de la BM.

Prenant la parole au bond, après avoir supervisé la signature du contrat entre le CAB et Huawei, le ministre des Postes et Télécommunication, Thierry Lézin Mougalla, a rappelé que ce volet (interconnexion en fibre optique Congo-Gabon) concerne entre autres activités du projet CAB. Il reste à parfaire les interconnexions avec les autres pays de la sous-région. Il a invité le CAB à redoubler d'imagination, car le volet construction physique est simplement une des composantes du projet. « Nous attendons avec impatience d'autres volets (...) . La possibilité que nous ayons un accompagnateur avec le concours de la BM, dans le cadre d'un partenariat public-privé de la désignation des opérateurs qui vont nous accompagner dans la mise en place de la société de patrimoine national. Celle-ci va être l'élément pivot permettant la bonne gestion, optimale et conforme aux standards internationaux de l'infrastructure que nous comptons à déployer », a-t-il conclu

Nancy France Loutoumba



Institut Africain de
Perfectionnement et de
Renforcement des Capacités

INSCRIPTION

Téléphone : +242 06 913 81 45 / +242 06 992 04 91
E-mail : inscription@iprc-training.org
Site web : www.iprc-training.org
BP: 537 Brazzaville - République du Congo

FORMATION – CONSEIL – ASSISTANCE TECHNIQUE

Une Expertise à votre portée

DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE !

L'IPRC organise à Brazzaville des séminaires de formation selon le programme ci-dessous. Pour les inscriptions et pour tous renseignements, contactez- nous aux numéros indiqués ci-dessus ou par email.

CODE	INTITULE DE LA FORMATION	DURÉE	COÛT	PERIODE
EP01	Gestion efficace des archives et classements	5jrs	400 000 FCFA	17 au 21 novembre 2014
EP04	Assurer la fonction d'assistant(e) de direction : Perfectionnement	3jrs	400 000 FCFA	1 au 3 Décembre 2014
GMP08	Comment répondre efficacement à un appel d'offres des marchés ?	5jrs	500 000 FCFA	8 au 12 Décembre 2014
GMP02	Passation des marchés publics (Travaux, fournitures et services)	5jrs	500 000 FCFA	15 au 19 décembre 2014

DÉPARTEMENT DE LA LÉKOUMOU

Construction et équipement des infrastructures d'enseignement primaire, secondaire et technique

L'ouverture des offres s'est déroulée le 11 décembre, au siège du ministère à la présidence chargé de l'Aménagement du territoire et de la Délégation générale aux Grands travaux, sous la direction du conseiller à l'Aménagement du territoire et Perspective, Valentin Bemba.

Les travaux portent sur onze projets, notamment la construction et l'équipement des collèges d'enseignement générale (CEG) de Komono, Bambama et du Collège d'enseignement technique (CET) de Zanaga; des écoles primaires de Komono et Mayéyé, du Centre d'éducation préscolaire de Komono; des inspections primaires de Mayéyé, Zanaga, Bambama, Komono et du collège de Bambama et enfin des Centres de santé intégrés de Zanaga et de Bambama. Ainsi pour chaque école primaire, centre préscolaire, collège d'enseignement technique et d'enseignement générale, il s'agit de la construction d'un bâtiment de trois salles de classe équipées chacune de soixante-quinze tables-bancs, d'un logement du personnel de type F4, d'un bloc administratif avec salle de réunion et des bureaux, d'un bloc de latrines à quatre postes et d'un mur de clôture. Pour chaque

inspection d'un bâtiment administratif avec salle de réunion et des bureaux, d'un logement de l'inspecteur de type F4, ainsi que d'un mur de clôture. Enfin, pour chaque centre de santé intégré, il s'agit des bâtiments comprenant, entre autres, une salle d'attente, une salle de petite chirurgie, une salle d'observation, une salle de garde, une salle de soins, une salle d'accouchement, une pharmacie, un laboratoire, un bureau du chef de centre et d'un logement du chef de centre. Les entreprises qui ont soumis sont le Quartier SA, le Quartier d'abord, Modero, l'Élysée Service, Espe-la Système, Eolys, SPI, GANGA-FA, Ets Maïga Service, Konan, La couronne de Gloire, Agrippa- NG, JEN Bizness, MB Construction, Woolz-MTS, Lefort, IDO, CGCINT, Zhengong Technique Congo et GIB Service. Les offres proposées par l'ensemble des soumissionnaires vont de 248, 6 millions de FCFA à 847,3 millions de FCFA. Le délai d'exécution est de quatre à douze mois. Conformément à la réglementation en vigueur, le choix de l'adjudicataire sera publié après examen des dossiers par la sous-commission d'évaluation de la cellule de gestion des marchés publics.

Guillaume Ondzé

BANQUES

La BDÉAC reste optimiste pour 2015

Le président de la BDÉAC, Michaël Adande, l'a confirmé le 13 décembre à Brazzaville, à l'issue du dernier conseil d'administration de cette institution bancaire.

Une annonce a été faite au lendemain de la rencontre consacrée au bilan des réformes et activités 2014 ainsi qu'aux perspectives 2015. La banque a été marquée durant 2014 par une forte activité opérationnelle. Cependant malgré les écueils, certaines réalisations ont été exécutées. Les objectifs fixés en 2014 ont été largement dépassés. « C'est une tendance que nous observons depuis 2 à 3 ans. Elle est irréversible parce que la BDÉAC s'est positionnée en acteur majeur pour le financement des projets de la sous-région », a indiqué le président de la banque.

En termes de financement, quatre projets viennent solder les 170 milliards de 2014. De façon pêle-mêle, un des projets concerne le soutien à une banque de la place pour accompagner les activités de la SNPC (Société nationale des pétroles du Congo). Outre les projets relatifs aux pays de la sous-région individuellement, est aussi répertorié un projet intégrateur sur les infrastructures routières entre le Cameroun et le Tchad. Les administrateurs du conseil ont aussi analysé la question du budget

2015 avec un objectif de financement de 190 milliards Fcfa. Un montant qui pourrait être revu à la hausse. La banque a vu son capital augmenté de 210 à 1200 milliards Fcfa. Une augmentation qui se justifie en fonction des besoins qui s'expriment.

Dans le cadre de l'achèvement des réformes de la Banque, ils ont discuté de la proposition de mise en place d'un dispositif de conformité de lutte anti-blanchiment et contre le financement du terrorisme. L'adoption de ce dispositif permettra à la BDÉAC de renforcer la sécurité de ses opérations et de s'inscrire dans la modernité. Optimiste, la BDÉAC souhaite également accompagner davantage le secteur privé des petites et moyennes entreprises et industries afin de renforcer leur capacité en leur permettant d'accéder aux ressources à travers des conditions flexibles. « la BDÉAC est un bel outil qui s'est positionné pour jouer un rôle majeur dans la transformation de nos économies. Nous disposons de beaucoup d'atouts, il va falloir que ce dernier nous permette de réaliser les projets dont on a besoin. La Banque se remet tout le temps en cause », a conclu Mickaël Adande.

Nancy France Loutoumba

AIRTEL-UBA

Un partenariat pour la monnaie électronique

L'opérateur de téléphonie mobile Airtel Congo et le groupe bancaire ont signé, le 12 décembre, à Brazzaville un accord visant la facilitation de l'accès aux services financiers par le téléphone.

Il s'agit pour les nouveaux partenaires de s'adapter aux comportements des clients tout en répondant à leurs besoins. « À travers cet accord, nous offrons aux clients la meilleure solution de transaction électronique sur le marché congolais », a déclaré le directeur général d'Airtel congo, John Ndengo, avant de remercier la banque d'avoir accepté d'introduire la solution Airtel money dans la gamme de service qu'elle offre à sa clientèle.

Désormais, les adeptes du service Airtel money clients de l'Uba pourront mouvementer leurs comptes bancaires ou commander des chèques et autres cartes bancaires à partir de leurs téléphones portables peu importe la localité où ils se trouveront.

Le paiement des factures, l'achat du crédit de communication sans se déplacer, sont également des services dont bénéficieront les clients. « Ce partenariat est en phase avec notre objectif principal, celui de rendre encore plus accessibles nos services financiers à tout un chacun où qu'il se trouve. Les deux sociétés continueront de travailler pour proposer aux clients les services encore plus performants », a relevé le patron de la société de téléphonie mobile.

Pour le PDG de l'UBA, Martin Che, ce partenariat montre la volonté de son groupe de répondre à travers des services innovants aux attentes des clients qui sont de plus en plus exigeants, et qui attendent d'eux des services fiables et simples. S'agissant du coût des opérations, seule la transaction à partir du téléphone vers la banque est payante. 200 FCFA pour des petites sommes et 10.000 pour des fortes. De la banque vers le téléphone, le service est gratuit. Notons qu'Airtel est à son deuxième partenariat pour ce type de contrat. Le premier a été conclu avec la BGFI en août dernier à Nairobi au Kenya.

Lopelle Mboussa Gassia

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

La tutelle esquisse des pistes pour l'avenir du sous-secteur

En attendant l'approbation du projet de politique générale soumis au secrétariat général du gouvernement depuis le début de cette année, le ministère de l'Enseignement supérieur balise déjà des chemins pour la réussite de cette initiative

C'est dans cette vision qu'il s'est tenu les 10 et 11 décembre dernier, la 3e session ordinaire du Conseil national de l'enseignement supérieur sous le thème : « Pour un enseignement supérieur performant, capable de produire les compétences techniques et professionnelles indispensables à l'atteinte des objectifs du PND 2012-2016 et l'émergence du Congo en 2025 ». En effet, les participants ont échangé sur l'élargissement des offres de formation dans les pôles universitaires départementaux ; les visions respectives de l'université Marien-Ngouabi et des établissements privés ; l'urgence de la mise en œuvre d'une politique d'assurance qualité applicable à l'enseignement supérieur. « Pendant deux jours d'intenses activités, vous vous êtes attelés sans désemparer à donner des avis, faire des propositions et des recommandations sur les documents importants dans le cadre

de l'opérationnalisation du document de politique générale de l'enseignement supérieur. Vous venez donc de procéder au lancement du processus permettant de mettre en œuvre la vision du ministère », s'est réjoui le ministre de l'Enseignement supérieur, Georges Moyen.

Il s'est, par ailleurs, dit convaincu du fait que la voie empruntée était bonne et s'est engagé à mettre en œuvre, dans de brefs délais, les conclusions et recommandations de ces assises. Cette voie permettra, a-t-il commenté, de mettre en place au Congo, un enseignement supérieur de qualité, performant et capable de répondre aux besoins en compétences techniques et professionnelles, indispensables à tous les secteurs du développement national, dans les 10 années à venir. Intervenant à l'ouverture des travaux, la représentante de l'Unesco au Congo, Ana Elise de Santana, s'est félicitée de l'engagement du ministère de l'Enseignement supérieur en faveur de la modernisation du sous-secteur au Congo. Elle a rappelé l'importance des documents de politique et stratégie sur l'enseignement supérieur et la recherche scientifique, technique et l'innovation. Elle a également attiré l'attention du public sur la nature de la fu-

ture carte universitaire du Congo par rapport à l'architecture régionale universitaire au plan sous-régional. La représentante de l'Unesco a enfin salué la dynamique gouvernementale en matière d'éducation et a rappelé les avantages liés à la mise en place du Groupe local de l'éducation (GLE) par rapport à l'appui et au financement de ces partenaires. Participant à la session, le directeur général de l'Ecole supérieure de gestion et d'administration des entreprises, le Pr Roger Armand Makany, a encouragé la nouvelle vision du ministre et revient sur les grandes lignes de cette rencontre. « Nous avons des agréments qu'il faut renouveler chaque année, ce qui était difficile pour avoir une vision sur le long terme. Le ministre a pensé qu'effectivement il était important, pour le cas des établissements, que le problème d'agrément définitif soit réglé rapidement pour que ces établissements puissent eux aussi avoir une vision sur le long terme », a-t-il commenté.

Roger Armand Makany s'est enfin réjoui de la vision du ministre qui souhaite que le public et le privé puissent travailler pour l'émergence de l'enseignement supérieur au Congo.

Parfait Wilfried Douniama

ŒUVRES CHARITABLES

Les clubs Rotary de Brazzaville très actifs sur le terrain

Le gouverneur du District 9150 du Rotary club international, Jean Runuya, en visite de travail en République du Congo, pouvait faire ce constat. Plusieurs actions sont menées durant son séjour brazzavillois. Parmi tant d'autres, l'action phare du club Libota à la pouponnière de Makélékélé ; le don de sang des jeunes du Rotaract...

Profitant du séjour du gouverneur du District 9150 du Rotary club international au Congo, le club Libota de Brazzaville, lui a présenté l'une de ses actions phares. Il s'agit de la pouponnière garderie de Makélékélé, située à la direction générale de l'action sociale et de la famille, où depuis quatre ans, ce club entretient des actions : jouets, alimentation et réfection.

Constatant aussi que les enfants accusaient quelques problèmes de santé, et qu'ils n'avaient plus été suivis médicalement depuis quelque temps, ce club est venu avec deux médecins pédiatres, les docteurs Bambi Goma et Mathurin Mbougou, pour les examiner. Ces pédiatres professionnels, qui ne sont pas des Rotariens ont été pris en charge par le club.

Par ailleurs, il manque à ce centre un pèse-bébé, et le club Libota qui n'a pas la prétention de se substituer à l'Etat, a pris l'engagement de voir dans quelle mesure il pourra apporter sa contribution, sans oublier que Noël approche et que ce club devra apporter le minimum à ces enfants. En effet, ce club prend en charge sept enfants



Don du sang des jeunes du Rotaract

abandonnés, dont le plus âgé à 7 ans et le dernier 1 an et demi. Le gouverneur a été très touché de voir ces enfants abandonnés et ne connaissant pas leurs parents. Grâce soient rendues à Dieu de ce que Libota donne le sourire. Le gouverneur a également vu les réalisations faites par ce club allant dans le sens du réaménagement et même de la modernisation de la pouponnière.

Une opération de collecte de sang mobile

Organisée par le Rotaract club de Brazzaville, une opération de collecte de sang s'est déroulée bénévolement à la Faculté des

lettres et sciences humaines (Flsh) de l'université Marien Ngouabi. Elle a été parrainée par le Rotary club de Brazzaville, Djoué Doyen.

Le don de sang, on ne cessera de le dire, est un geste humanitaire, l'objectif principal du donneur étant de sauver des vies humaines et aussi d'avoir un suivi médical régulier. Ce don au Congo est bénévole et le Centre national de transfusion sanguine (Cnts) qui assure ce type d'opération est un service sans but lucratif car le sang donné gratuitement ne doit pas être une source de profit.

Le but visé au cours de cette opération qui s'est déroulée

en présence du représentant du Rotaract du District 9150 du Rotary international, l'ami Vumi Kacheche en provenance du Rwanda en visite de travail avec le club Rotaract, était d'atteindre 50 poches de sang, ce qui s'est fait. Et parmi les 50 donneurs d'une tranche d'âges variant entre 24 et 30 ans (puis deux donneurs âgés respectivement de 42 et 47 ans), il y a eu 41 hommes et 9 femmes. « Par cette énième collecte de sang, les jeunes du Rotaract ont voulu susciter les jeunes en milieu étudiant au don de sang bénévole et surtout fidéliser ces derniers à ce geste d'altruisme », a expliqué le

président en exercice de cette organisation juvénile, Lucien Emmanuel Francky Ibata.

C'est quoi le Rotaract ?

Le Rotaract est une organisation à l'échelon mondial des jeunes hommes et femmes âgés de 18 à 30 ans, qui veulent apporter leur contribution au monde pour le meilleur. Voilà pourquoi ils se veulent plus dynamiques tant sur le plan professionnel que social, au niveau national et international. Le Rotaract club Brazzaville (seul club du Congo) est un partenaire de longue date du Cnts, car tous ses membres et anciens membres sont des donneurs de sang bénévoles (réguliers). Cet altruisme des membres du Rotaract club Brazzaville a été sanctionné par un diplôme de reconnaissance du ministre de la santé et de la population qui les a exhortés de ne ménager aucun effort pour continuer dans cette lancée.

Notons que durant son séjour, le gouverneur du district 9150, a organisé un séminaire de formation avec les trois clubs Rotary de Brazzaville, à savoir : Djoué Doyen, Libota et Brazza-centre, avant de se rendre à Pointe-Noire où il a rencontré les deux clubs de la ville océane. Une soirée dînatoire a été organisée en son honneur par les clubs de Brazzaville à l'hôtel Mikhael's avant de reprendre son vol pour le Rwanda.

Bruno Okokana

CONGO-GABON

Lancement du projet d'aménagement routier Ndende-Dolisie

Le ministre gabonais de l'Habitat Serge Ename Nsolet, a procédé la semaine dernière à Libreville (Gabon), au lancement officiel du projet d'aménagement de la route Ndende-Dolisie et à la facilitation du transport sur le corridor Libreville-Brazzaville.

La cérémonie s'est déroulée en présence du ministre congolais du Plan et de l'intégration Léon Raphaël Mokoko, de la secrétaire générale adjointe de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (Céac), Clotilde Nizigama, du représentant de la Banque africaine de développement, Ayachi Mouldi et d'un représentant de l'Union européenne (UE). La rencontre avait pour objectif d'informer et de sensibiliser les parties prenantes au projet afin qu'elles contribuent, chacune, à sa mise en œuvre. Au-delà, former les cellules d'exécution aux

règles et procédures de gestion administrative et financière de passation des marchés et décaissement comme l'indique un communiqué de la Céac.

Les intervenants ont souligné l'importance de la route Ndende-Dolisie, longue de 285 km, un chaînon manquant sur le tronçon Libreville-Brazzaville. Il a également été question de l'appropriation du projet par les experts, à travers une bonne connaissance de ses objectifs, ses composantes, son environnement, son chronogramme d'exécution et des procédures. Le projet se déroulera en deux phases à savoir : le bitumage des tronçons d'extrémité Ndende-Doussala-Rivière Ngongo et Kibangou-Dolisie, puis la réhabilitation en terre du tronçon Kibangou-Ngongo. Le coût du projet est évalué à plus de 163 milliards de FCFA.

Noël Ndong

SANTÉ

22 élèves formés pour sensibiliser contre Ebola

La formation, organisée le 10 décembre à Brazzaville, a concerné des élèves de l'école primaire Fraternité. Leur mission auprès de leurs collègues de classes : relayer des informations élémentaires sur le virus ébola ainsi que sur les mesures d'hygiène préventives.

L'action de lutte contre ébola menée par l'Unicef, Airtel-Congo, le ministère de la Santé et celui de l'enseignement primaire et secondaire fait partie du partenariat «Stop Ebola!». Pendant deux heures, les vingt-deux élèves filles et garçons de l'école primaire de la Fraternité élèves ont été informés sur la maladie à virus Ebola, sur ses signes, ses modes de contamination et les mesures de prévention. Y compris l'hygiène avec le lavage des mains à l'eau propre et au savon. La formation a aussi porté sur les techniques d'animation des sessions de sensibilisation avec les supports de communication notamment, les affiches et affichettes sur Ebola et le lavage des

mains ainsi que le clip vidéo et le dessin animé validés par le ministère de la Santé et de la population, Unicef et Airtel Congo.

Par contre, les élèves ainsi formés vont faire partie des clubs d'hygiène en constitution dans leur école. Au terme de la session de formation une démonstration du lavage des mains à l'eau propre et au savon avec ses six étapes : mouiller, savonner, frotter, nettoyer les ongles, rincer et sécher car, rappellent ces quatre organismes aux écoliers : « le lavage des mains à l'eau propre élimine jusqu'à 3% le risque de contamination aux bactéries ».

En prélude à cette séance, les enseignants de la même école ont également bénéficié d'une formation sur ébola leur donnant la possibilité de créer au sein de leur structure scolaire, des équipes de relais et des clubs d'hygiène chargés de contrer une éventuelle action du virus ébola. Objectifs pour les initiateurs de l'opération : encourager les enseignants et les écoliers à maîtriser par cœur d'ici à 2015, au moins

trois symptômes principales liées au virus ébola. Grâce au partenariat de ces quatre organismes, les formateurs envisagent également que cent pour cent du personnel de santé pratiquent les mesures d'hygiène ainsi que cent pour cent d'enseignants diffusent les informations sur les mesures basiques du virus et créer un réseau des communicateurs écoliers sur cette même maladie. Il s'agit de développer, auprès des écoliers, des automatismes sur les manières de communiquer et de veiller aux rumeurs.

Cette opération de sensibilisation et de formation sur ébola est prévue dans quarante écoles primaires pilotes sélectionnées dont vingt-cinq à Brazzaville et quinze à Pointe Noire. Rappelons qu'au Congo, aucun cas suspect à virus ébola n'a encore été signalé. Sauf que le pays a été victime de ce virus au début des années 2000, principalement dans la zone de Mbomo dans le département de la Cuvette-Ouest où plusieurs cas mortels avaient été enregistrés.

Fortuné Ibara



OFFRES D'EMPLOI

Contexte :

Le Parc National de Nouabalé Ndoki est la zone protégée la plus intacte et la mieux gérée du Bassin du Congo, abritant des milliers d'éléphants de forêt, de gorilles et de chimpanzés, des habitats critiques pour la forêt tropicale, de bonnes infrastructures et un potentiel touristique extraordinaire.

Dans le cadre de la mise en œuvre, le Gouvernement du Congo et WCS ont créé en 2013, une Fondation de droit Congolais reconnue d'utilité publique, la « Fondation Nouabalé-Ndoki », à laquelle le Gouvernement du Congo a délégué la gestion du PNNN. La Fondation Nouabalé-Ndoki dispose d'un Conseil d'Administration et d'une Unité de Gestion du Parc (UGP). En plus de la subvention de l'Etat Congolais, le financement du PNNN est bien assuré pour les cinq prochaines années grâce aux contributions de USAID, USFWS, de la Fondation Trinational de la Sangha, ainsi que d'autres bailleurs de fonds privés et publics. Ainsi, la Fondation recherche :

- Un (1) Directeur du Parc
- Un (1) Chef de Service de la Conservation et de la Biodiversité ;
- Un (1) Chef de Service Socio économique et du Développement Communautaire ;
- Un (1) Chef de Service de la recherche et du monitoring ;
- Un (1) Chef de Service de la logistique ;
- Un (1) Chef de Service administratif et financier.

Lieu d'affectation :

Quartier Général du Parc à Bomassa, département de la Sangha

Compétences recherchées :

Directeur du Parc

Le Directeur aura entre autres, la mission d'assurer la protection efficace du PNNN et la conservation de sa faune, tout en aidant à développer un tourisme de classe internationale qui procure des avantages à maintenir de bonnes relations avec la communauté environnante.

Il doit être un leader stratégique et opérationnel et sera responsable de tous les aspects de gestion du parc, y compris le déploiement des écocorps et la protection de la faune, la liaison avec les communautés, la recherche, le développement touristique, la recherche des financements, la publication des rapports, la communication et le renforcement des capacités du personnel national. Ce travail inclura la gestion des cadres supérieurs, un solide développement des relations avec les partenaires gouvernementaux, les organismes et agences partenaires, ainsi que la gestion d'un budget important en assurant le bon déroulement du programme au quotidien.

Spécification particulière, qualifications et expérience exigées:

Nous recherchons un cadre avec une expérience avérée de gestion, de solides compétences en communication et une compréhension complète de la conservation en Afrique, le développement et les questions socio économiques.

Un diplôme pertinent (par exemple, biologie, sciences politiques, droit, économie, gestion, ou les relations internationales) est indispensable, ainsi qu'une connaissance approfondie des accords multilatéraux sur l'environnement et les enjeux autour de la gestion du commerce des espèces sauvages et de développement durable.

Avoir au moins 15 ans d'expérience dans la gestion des aires protégées ou projets de conservation ; au Congo ou en Afrique ;

Pour les candidats ayant une formation en conservation, avoir au moins 5 ans d'expérience ;

Pour les candidats ayant une formation financière ou de gestion, avoir une expérience d'au moins 10 ans dans la conservation;

Avoir une expérience avérée dans la gestion du personnel ;

Avoir une expérience avérée en gestion de la faune ;

Avoir travaillé dans des régions éloignées,

Avoir une expérience dans le développement, l'amélioration et la surveillance des systèmes d'aires protégées, des ressources humaines, des finances, des infrastructures, de la conduite des ateliers et de l'application de la loi ;

Avoir une expérience dans l'interaction avec les organismes gouvernementaux, les conseils et les autres parties prenantes dans le soutien de la gestion du parc ;

Avoir une expérience dans la mise en œuvre des projets de gestion communautaire des ressources naturelles ;

Avoir été en contact ou travaillé avec les opérateurs touristiques ;

Avoir une expérience dans le développement des infrastructures dans une zone protégée éloignée ;

Bonne maîtrise (parlé et écrit) du français et assez bonne connaissance de l'Anglais.

OFFRES D'EMPLOI (Suite)

Chef de Service Socio économique et développement communautaire

- Avoir un diplôme Universitaire en Agroéconomie, Socio-économie, Economie Rurale, sociologie rurale ou en conservation communautaire ;
- Avoir au moins 10 ans d'expérience professionnelle dans le développement communautaire ou dans la conservation de la biodiversité;
- Bonne connaissance du français, la connaissance de l'anglais constitue un avantage, afin de rédiger des synthèses et des recommandations en anglais ;
- Etre physiquement apte et accepter de faire de fréquents déplacements sur le terrain ;

Posséder une très bonne maîtrise des outils de recherche documentaire (notamment moteurs de recherche Internet) ;

Avoir une maîtrise des outils informatiques spécifiques liés aux bases de données, logiciels de traitements statistiques, présentation des résultats...: Excel, Access, SAS, SPSS... et les techniques de modélisations statistiques, plus ou moins complexes, selon le positionnement du poste et les besoins de la fondation ;

Chef de Service de la Conservation et de la Biodiversité

Il aura pour mission d'assurer la protection et la conservation efficaces de la faune du Parc National de Nouabalé-Ndoki (PNNN) tout en maintenant de bonnes relations avec les communautés environnantes, les autorités locales et nationales.

Le Chef de service de la Conservation et de la Biodiversité fera preuve d'un leadership opérationnel et sera responsable de tous les aspects liés à l'Unité de Conservation et de la Biodiversité tels que définis dans le Plan d'Aménagement et le Plan de Travail annuel du Parc.

Les tâches du chef de service comprennent le recrutement, la formation, le conseil et la gestion des équipes en charge de l'application de la loi sur la faune, en étroite collaboration avec le personnel du Ministère de l'Economie Forestière affectés à l'UGP. En plus de la coordination de l'ensemble des activités anti-braconnage, le chef de service travaillera en étroite collaboration avec les quatre autres services de l'UGP et assurera la collecte et la transmission des données sur le suivi de l'application de la loi (SAL).

Il doit avoir une expérience managériale avérée, des compétences en communication et une très bonne compréhension de la problématique de la conservation au Congo et si possible en Afrique, et une capacité de diriger une équipe de plus de 50 écogardes composées des Bantous et des Peuples autochtones. Une aptitude de travailler en équipe dans des situations multiculturelles et dans des conditions difficiles sur le terrain est essentielle.

Avoir une bonne aptitude dans la conduite des véhicules dans des zones forestières d'accès difficiles serait aussi un atout.

Qualifications et expérience requises:

Etre de nationalité Congolaise, résidant de façon continue au Congo pendant au moins 10 ans ;

Avoir une License ou l'équivalent dans le domaine de la foresterie, conservation de la biodiversité, aménagement de la faune ou d'autres domaines similaires. Les candidats titulaires d'un Master auront un avantage supplémentaire ;

Avoir au moins sept (07) ans d'expérience de terrain dans le domaine de la conservation, lutte anti-braconnage dans ou autour des parcs nationaux, avec au moins 5 ans au poste de Conservateur, Conservateur Adjoint ou Coordonateur des USLAB ;

Faire preuve d'une bonne connaissance dans la gestion des aires protégées éloignées, y compris la supervision du personnel, la gestion et la maintenance des infrastructures, du matériel et l'application de la loi ;

Une Excellente capacité d'écrire et de parler français. Parler anglais serait un atout.

Chef de Service de la recherche et du monitoring

Principales responsabilités:

- La supervision globale de l'Unité de recherche et de surveillance et le personnel
- assurer le contrôle de la qualité des données et la conception de la recherche
- Développer de nouvelles initiatives de recherche et de partenariats qui adhèrent à la stratégie de conservation du plan de gestion du parc.
- Superviser tous les aspects de la gestion de données, de stockage, de sauvegarde et d'analyse, y compris SIG et base de données SMART
- Coordination des sites de recherche existants, y compris aider à la logistique et les opérations pour les missions de recherche
- Veiller au respect des normes et protocoles de recherche nationaux et internationaux
- Coordonner le renforcement des capacités de formation et de chercheurs nationaux et internationaux
- Assurer la collecte régulière de données et aux relevés normalisés, en collaboration avec l'Unité de conservation de la biodiversité et du développement communautaire et de l'unité
- Coordonner les enquêtes et surveillances régulières du parc (tous les 5 ans) et la collecte de données écologiques à long terme.
- Maintenir et développer des collaborations avec des institutions de recherche nationales et internationales
- Travailler en étroite collaboration avec le Programme de santé animale de WCS
- Aider à la promotion globale de PNNN comme un centre de recherche et de surveillance en favorisant la publication et la distribution des.

Les critères de qualification:

- doctorat en biologie, l'écologie ou dans un domaine connexe
- Au moins 5 ans d'expérience effectuer ou de superviser un projet de recherche
- Aptitude avérée à travailler avec les organisations nationales et locales.
- Expérience de travail dans un contexte de pays en développement.
- Bonnes capacités de communication, à la fois écrites et verbales. Anglais & français requis.

Pour postuler:

OFFRES D'EMPLOI (Fin)

Chef de Service de la logistique

Il aura pour mission d'assurer la programmation des mouvements des véhicules, effectuer des au niveau local, national et à l'extérieur du pays, assurer le maintien des bases vie et de tous les équipements du parc, coordonner les mouvements des travailleurs et des visiteurs, assurer le bon fonctionnement de l'équipe de transport, assurer et contrôler les opérations de construction, améliorer le fonctionnement de l'équipe de cuisine et d'entretien des bases, coordonner avec les autres chefs de Services toutes les opérations inter service.

Le Chef de service fera preuve d'un leadership opérationnel et sera responsable de tous les aspects liés à la logistique tels que définis dans le Plan d'Aménagement et le Plan de Travail annuel du Parc.

Les tâches du chef de service comprennent la formation, le conseil et la gestion des équipes en charge de l'application des directives de la Direction de l'UGP. En plus de la coordination de l'ensemble des activités logistiques, le chef de service travaillera en étroite collaboration avec les autres chefs de service.

Chef de Service administratif et financier

Expérience professionnelle

Au moins 5 ans d'expérience dans le domaine des finances ou de l'administration. Avoir un Master en administration, gestion financière, Comptabilité ou dans un domaine équivalent.

Tâches et responsabilités

Finance

Responsable de la bonne tenue de la comptabilité de la Fondation;

Réception des prévisionnels de trésorerie des bases (Makao et Bomassa) et rédactions des prévisionnels mensuels globaux pour la Fondation à envoyer au DAF-WCS-Congo et au Directeur Adjoint chargé des programmes ;

Gestion des flux de trésorerie entre le siège et la base de Bomassa d'une part et entre la base de Bomassa et les autres bases d'autre part ;

Prépare les rapports financiers à la fin de chaque mois ;

En collaboration avec le Directeur de la Fondation, gère le budget mis à sa disposition;

Responsable de la supervision et du contrôle des dépenses courantes;

Co signataire avec le Directeur de la Fondation du compte bancaire

Contrôle, vérifie et compile toutes les factures et rapporte les statistiques

Envoie mensuellement toutes la comptabilité EXCEL à Brazzaville

Etablit mensuellement le rapport des extra couts

Administration

Contribuer à la rédaction de tous les contrats nécessaires au bon fonctionnement de la Fondation, S'assurer de l'obtention des diverses autorisations administratives (dédouanement, taxes, enregistrement) nécessaires au bon fonctionnement de la Fondation, Assurer la supervision administrative des bases ;

Ressources Humaines

En collaboration avec la Direction, il aura entre autre missions, d'organiser le processus de recrutement, de sélection, d'embauche, de sanction et de licenciement du personnel de la Fondation, d'établir les dossiers administratifs du personnel local, élabore la grille salariale, d'organiser l'évaluation annuelle du personnel national. Assurer la gestion administrative du personnel national.

Pour postuler:

Veillez envoyer avant le 15 décembre 2014, date butoir, une copie de votre CV détaillé (Maximum 4 pages) accompagné d'une lettre de motivation (Maximum 1 page) faisant ressortir une expérience pertinente quant aux menaces qui pèsent sur le parc national de Nouabale Ndoki, et quant à votre capacité à mettre en place des systèmes à long terme pour la conservation et la gestion du Parc. Envoyez ces documents par courrier électronique à Mark Gately (mgately@wcs.org), Jérôme Mokoko Ikonga (jrmokoko@gmail.com) et Amy Pokempner (apokempner@wcs.org), avec copie au Dr Kirstin Siex (ksiex@wcs.org), Directrice Adjointe de WCS Afrique.

Ou déposer une copie imprimée du CV et lettre de motivation au bureau de WCS-Congo à l'adresse suivante: 151, Avenue Général Charles de Gaulle, Quartier Marché Plateau-Ville.

BANGUI

La société civile sensibilisée à la justice transitionnelle

La justice transitionnelle comme moyen pour contribuer à la facilitation du déroulement du Forum de Bangui a été au menu d'un atelier de renforcement des capacités des membres du Réseau des ONG de défense des droits de l'homme du 12 au 13 décembre 2014.

Pour la division des Droits de l'homme de la Minusca qui a organisé cette rencontre, c'est une façon de préparer les esprits des membres de la société civile à l'acceptation du dialogue en dépit de tout ce qui a pu se passer en terme de violation et abus des droits de l'homme en RCA.

Dans la compréhension de ce concept de « justice transitionnelle », Maître Alain Tolmo, l'un des intervenants qui a traité la question, a insisté sur le fait qu'il n'y a pas de modèle standard spécial de la justice transitionnelle. « Il y a 42 principes de traitement du passé pour protéger et promouvoir les droits de l'homme, pour assurer la lutte contre l'impunité », a déclaré Maître Tolmo, citant Louis Joané, un ancien magistrat. Pour lui, dans ces 42 principes, quatre ont été retenus par l'ONU comme des piliers, à savoir : « le droit de savoir », c'est-à-dire le droit pour les victimes et à leur proches de savoir ce qui s'est réellement passé ; second pilier : « le droit à la justice »

qui renvoie à la compétence de la justice nationale ou internationale selon les cas ; le troisième pilier concerne « les droits à la réparation » qui peut être individuel ou collectif. Et le dernier pilier porte sur la « garantie de non récurrence » ou « non répétition de crise ».

Justice transitionnelle égale justice traditionnelle ?

Ce problème a été posé du fait que la population qui a subi les exactions se trouve essentiellement à l'intérieur du pays et que cette population est non seulement rurale mais aussi à majorité analphabète. Pour Maître Tolmo, « la justice transitionnelle est proche de la justice traditionnelle. Elle est fondée sur les témoignages. Donc, le fait qu'il y aura des témoignages qui seront recueillis, tous les moyens de preuves seront aussi mis en évidence pour arriver à la manifestation de la vérité »

Par contre Pierre Hazan, conseiller spécial du Génève Center for Humanitarian Dialogue, en manière de la justice transitionnelle, s'est interrogé sur la nécessité de la mise en place de ce mécanisme en Centrafrique qui, selon lui, n'est pas encore prête pour organiser une justice transitionnelle. « La décision du choix national de la mise en place de ce mécanisme, doit s'appuyer

sur un vaste processus consultatif visant à recueillir en particulier les avis des victimes et des survivants et à préciser les fonctions, les points forts et les limites de l'action des commissaires », a-t-il dit, s'appuyant sur la question de la sécurité, des infrastructures et la confiance qui ne sont pas encore établies. Il a proposé que les acteurs de la société civile puissent proposer un autre mécanisme préparatoire avant d'arriver à ce processus. « Les tentatives des médiations, des débats à l'instar de ce que fait la plate-forme religieuse, à la base dans les communautés peuvent être un bon choix, c'est aussi la chance de la RCA. On n'a pas vraiment besoin d'un super structure nationale pour engager un débat entre les communautés », a-t-il suggéré.

Après avoir suivi les analyses des universitaires sur les contextes historiques et socio-anthropologiques de la crise, les participants ont fait des propositions et des recommandations pour que les actions soient entreprises afin d'aider la population à cerner ce concept et à l'intégrer dans la dynamique des préparatifs de Forum de Bangui.

Une autre rencontre sera organisée avec ces mêmes acteurs pour définir concrètement les actions à mener avec un plan d'action.

BOSSANGO

Les autorités indignées suite à la destruction de bâtiments administratifs

Les autorités de la ville de Bossangoa (nord) ont déploré « avec amertume » la destruction des édifices publics et privés par certains jeunes désœuvrés. Les autorités appellent à la reconstruction de la ville.

La plupart des édifices de la ville de Bossangoa se trouvent dans un état de dégradation avancée à l'heure actuelle; de hautes herbes ont envahis les locaux administratifs. Un dignitaire interrogé ce matin, a relevé que des jeunes n'ayant rien à faire se sont livrés à des actes de vandalisme après le départ des ex-Séléka et les musulmans de la ville. « Certains jeunes, dont les biens ont été détruits par des hommes armés, ont cassé les édifices publics afin de récupérer les matériaux pour reconstruire leurs maisons qui ont été détruites ou brûlées », a précisé ce dignitaire.

Les bâtiments du palais de la justice, les maisons d'arrêt et de la succursale ECOBANK se retrouvent sans portes et fenêtres. Selon une source communale, quelques édifices ont été reconstruits. « Les bâtiments administratifs, réhabilités par certaines ONG internationales sont entre autres la mairie et celui de la préfecture », a expliqué la source.

Pour les autres édifices, aucune assistance n'a été consentie à ce jour. Il s'agit notamment les maisons des habitants qui ont été détruites par les ex-Séléka et les Anti-Balaka, a fait savoir un chef de service.

Selon le président de l'association des jeunes de la ville de Bossangoa, « la jeunesse est plus impliquée dans la destruction des biens d'autrui. C'est déplorables de voir des maisons en état de ruine, alors que c'est notre patrimoine », a déploré le président de la jeunesse.

La plupart des immeubles publics et privés de la ville de Bossangoa qui ont été détruits, sont aujourd'hui abandonnés et dans un état de dégradation avancée. Les autorités locales ont organisé des réunions de sensibilisation afin de conscientiser la jeunesse à mettre fin à ces actes de banditisme.

Source : Réseau des journalistes pour les droits de l'homme en RCA

NDANGALA

Au moins 2000 moustiquaires distribuées

Cette distribution a débuté samedi 13 décembre dans ce village et s'effectue porte-à-porte.

C'est après une formation des distributeurs que cette campagne est lancée. « Nous allons distribuer une moustiquaire pour deux personnes. Pendant la distribution, les agents distributeurs sensibilisent les bénéficiaires pour la bonne utilisation », a déclaré Mariano Touangai, superviseur de cette campagne.

En effet, au moins 2000 Moustiquaires imprégnées d'insecticide de longue durée d'action (MILDA) sont distribuées à Ndangala, village situé à 30 kilomètres à la sortie sud de Bangui.

Selon Mariano Touangai, plusieurs personnes avaient fui les violences pour se rendre au village Ndangala. D'où la nécessité d'augmenter le nombre des moustiquaires afin de contenir les familles. « Je suis heureuse de recevoir deux moustiquaires car nous sommes 5 dans la maison. Nous allons bien utiliser car, ici au village Ndangala, les habitants utilisent bien les moustiquaires pour se mettre à l'abri

des moustiques », a dit une bénéficiaire.

Cette distribution se fait dans la région sanitaire N°7. Elle est effectuée par le ministère de la Santé et la Fédération Internationale de la Croix Rouge.

Kaga-Badoro : l'arrestation de Baba Ladé a soulagé certains habitants

Il s'agit des populations de la ville de Kaga-Bandoro qui se disent soulagées suite à l'arrestation d'Abdel Kader Baba Ladé, ancien chef rebelle tchadien du Front Populaire de Redressement (FPR). Avant de manifester leur joie, certaines personnes ont fait savoir que Baba Laddé et ses éléments ont commis des exactions graves sur les habitants, à tel point que ces derniers ne peuvent plus vaquer librement à leurs occupations.

Jean Noël Gazayobo, habitant de Kaga-Bandoro, a expliqué que « l'arrestation de Baba Ladé est un soulagement et une joie pour la population de cette ville, parce qu'il a semé le désordre dans la région. Le gouvernement centrafricain doit le juger, car il y a un mandat d'arrêt qui a déjà

été lancé contre lui depuis longtemps », a expliqué cet habitant.

« À cause de ce rebelle, la ville de Kaga-Badoro et ses environs sont aujourd'hui instables et les activités sont également bloquées. Les gens ont peur d'aller aux champs ou de vaquer librement à leurs occupations. Il a certes été arrêté, mais il doit être aussi jugé », a ajouté un autre habitant. Cependant, d'autres sources ont demandé l'extradition de ce chef rebelle. « Pour moi, Baba Ladé doit être extradé au Tchad, pour être enfin jugé par les autorités judiciaires de son pays ou par la Cour Pénale Internationale (CPI). Car il a fait trop de mal aux Centrafricains et surtout à la population de Kaga-Bandoro », a dit une habitante de cette ville qui a requis l'anonymat.

Abder Kader Baba Ladé a été arrêté la Minusca le lundi 08 décembre 2014 dans la localité de Kabo par. Le chef de la rébellion du FPR a été transféré à Bangui est maintenu à la gendarmerie. Interrogé par le RJDH, le Procureur de la République, Ghislain Grésenguet a fait savoir qu'une enquête judiciaire sera ouverte contre lui.

COMMERCE

Financement record des banques africaines entre 2011-2012

Un rapport de la Banque africaine de développement sur le « financement du commerce en Afrique » évalue à 350 milliards de dollars le concours des banques africaines au financement du commerce sur le continent, pour la période susmentionnée, soit un tiers du volume total des échanges commerciaux réalisés par l'Afrique.

Le chiffre dissimule certaines disparités, notamment l'engagement pour le commerce intra-africain qui aura été de 68 milliards de dollars, ce qui représente 65% du volume global (110 milliards de dollars) des échanges entre les pays africains sur la même période.

L'autre point saillant du rapport concerne la différence qui existe d'une région à une autre dans le concours des banques au commerce en Afrique. Il ressort une « forte hétérogénéité d'une sous-région à une autre. Le niveau moyen de financement du commerce en Afrique du Nord étant largement supérieur à ceux des autres sous-régions », note l'étude, qui ajoute une certaine prudence des banques à accorder des prêts aux commerçants africains, quoique cela ait généré 17% de leurs revenus.

De plus, « les taux de défaillance moyens liés au financement du commerce (4%) restent supérieurs à ceux enregistrés dans les autres régions du monde où ils représentent en moyenne moins de 1% ». À cela, il faut ajouter un autre défi, à savoir l'insuffisance de réserves de change en dollars qui fait grimper les coûts liés à l'acquisition des devises.

Noël Ndong

Home Sweet HOME

VENEZ DÉCOUVRIR NOTRE **MARCHÉ DE NOËL!**

*Plein de surprises,
des decorations de Noel, etc...*

*Linge de maison, art de la table, décoration,
ustensiles de cuisine et électroménagers*

Galerie de l'ARC, Brazzaville, Congo
Tél: 06 930 3037

Ne Perdez Plus VOTRE REPERTOIRE AVEC WARID PROTECT

Avec Warid Protect, sécurisez toutes vos données téléphoniques (répertoire, photos, vidéo, etc.).

Pour l'activation, composez *4343*1*1# OK /YES

Coût : 400 fca/mois*

* Plus de 1000 de navigation en cas d'échec

www.waridtel.cg | 04-400-01-23 ou 123 | World Congo SA

WARID
Passer à l'action

Assurances et Réassurances du Congo

Nous vous accompagnons pour tous vos besoins en assurances.

ASSURANCE AUTOMOBILE | ASSURANCE INDIVIDUELLE ACCIDENT
 ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE | ASSURANCE TOUS RISQUES (Chantiers, Mariages et Essais)
 ASSURANCE MALAIRE | ASSURANCE INCENDIE
 ASSURANCE VOYAGE | ASSURANCE MULTI-RISQUES HABITATION
 ASSURANCE TRANSPORT | ASSURANCE SCOLAIRE
 ASSURANCE GLOBALE BANQUE |

ASSURANCE MULTI-RISQUES BUREAU
 Protégez votre entreprise dès maintenant!

TerraTech le monde de l'informatique

Promotion spéciale Ordinateurs portables **acer**

- Acer Celeron (Couleur Rouge)
- Acer Celeron (Couleur Grise)
- Acer Aspire V5-131

Spécificités

- * Intel Core i5-3337U, Système Windows 8
- * 1.8 GHz with Turbo Boost up to 2.7 GHz
- * 4 GB DDR3 Memory, 500 GB HDD
- * 15.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **479.000** TTC

Spécificités

- * Intel Celeron Processor (2.2 GHz), Windows 7
- * 4 GB DDR3 Memory, 500 GB HDD
- * 15.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **265.000** TTC

Spécificités

- * Intel Celeron
- * Système d'exploitation Windows 7
- * 2 GB DDR3 Memory, 320 GB HDD
- * 11.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **259.000** TTC

Avenue Alphonse FONDERS, Immeuble C.N.S.S, City-center, Centre-ville, Brazzaville, République du CONGO
 Tel: 00242 05 381 34 34 / 06 881 34 34 - Courriel: info@terratch-cg.com - Web: www.terratch-cg.com

Communiqué de presse

Journée mondiale de lutte contre le SIDA : Allianz Congo s'engage pour un don à l'Unité Départementale de Lutte contre le Sida à Pointe-Noire.

Dans le cadre de la célébration de la journée mondiale de lutte contre le SIDA, se déroule le 1er décembre, le Directeur Général d'Allianz Congo, Philippe Audouin a remis un chèque d'un million (1 000 000) de Franc CFA à l'Unité Départementale de Lutte contre le Sida (UDLS) de Pointe-Noire. Le chèque a été reçu par le Coordonnateur de cette unité, le Dr Jean-Pierre Nkouendolo en présence du Directeur Interdépartemental du Centre de transfusion sanguine Pointe-Noire et Kouilou, Jean Pierre Pambou à l'hôpital général Adolphe Sicé.



Personnes vivants avec le VIH	69 000
Séroprévalence des 15-49 ans	2,5%
Adultes de + de 15 ans vivant avec le VIH	56 000
Femme de + de 15 ans vivant avec le VIH	35 000
Enfants de 0-14 ans vivant avec le VIH	13 000
Décès dus au SIDA	5 400
Orphelins du SIDA	64 000

Le VIH au Congo (Fin 2013)*

*Chiffres de l'UDLS

Après la remise du chèque au coordonnateur de l'UDLS, Philippe Audouin a indiqué : « Notre objectif est d'aider la structure dans la lutte contre certaines maladies notamment, le SIDA, le diabète, l'hypertension, le palu qui est la première cause de mortalité chez les enfants de moins de 5 ans », a-t-il souligné. D'après le donateur cette somme permettra à la structure de mobiliser les acteurs en organisant des campagnes d'information, de dépistage volontaire, et d'encourager la prévention et la participation au programme de soin car, a-t-il ajouté à ce jour, 22 000 000 de personnes sont atteintes du sida dans le monde.

Très satisfait de recevoir pour la première fois ce soutien, le Dr Jean-Pierre Kouendolo, responsable de l'UDLS à Pointe-Noire a vivement remercié le donateur en ces termes : « Nous existons depuis 2005 à Pointe-Noire une année après la création de l'institution au niveau national, mais, c'est la première fois dans notre histoire que le 1er décembre nous recevons un chèque, d'une entreprise, nous vous félicitons. Comme vous connaissez bien notre structure qui est affiliée à Sida entreprise, nous pouvons vous garantir que le véhicule que vous voyez derrière va aller dans la rue dès le 2 décembre pour mener les activités jusqu'au 21 décembre. Je rappelle que cette année 6 500 personnes ont été dépistées ».

Allianz 

Seule une TOYOTA va jusque là.



 **CFAO MOTORS CONGO**
cfaogroup.com

Pointe-Noire : 13 Rue Côte Matève
Brazzaville : Bld Denis Sassou Nguesso
www.cfaomotors-congo.com

BP 1110 - Tél.: (242) 05 550 17 78 / 06 665 44 65
BP 247 - Tél.: (242) 05 504 93 33 / 06 665 14 39


TOYOTA

LUTTE CONTRE EBOLA

L'Arabie saoudite apporte son soutien financier à l'Afrique de l'Ouest

Le Serviteur des deux Saintes Mosquées, Abdullah bin Abdulaziz Al Saoud, a fait un don de 35 millions de dollars américain aux pays touchés par l'épidémie.

Le programme lancé par le Roi et exécuté par la Banque islamique de développement (BID) de lutte contre la maladie à virus Ebola prévoit la fourniture aux écoles des capteurs thermiques et d'équipements de dépistage pour l'identification des malades atteints du virus et leur traitement.

Des écoles une fois dotées des équipements nécessaires, les cours pourront alors démarrer cette année et des tests de dépistage seront pratiqués sur les élèves et les étudiants pour s'assurer de l'absence d'infection. D'ailleurs, les mêmes équipements seront présents dans les aéroports, gares ferroviaires et stations de bus de transport en commun, pour permettre de repérer les personnes atteintes et de les traiter dès l'apparition des premiers signes de la maladie. Toujours grâce à cette aide financière, dans chacun des trois pays touchés par l'épidémie Ebola, à savoir la Sierra Leone, la Guinée et le Libéria, un centre médical spécialisé sera mis en place pour prendre en charge des cas suspects. Et, des tests, au final positifs, ces patients seront évacués vers des établissements spécialisés.

Il sera question aussi de créer un centre de traitement spécialisé au Mali où la maladie est apparue, mais ne s'est pas encore propagée. Ce centre viendra renforcer les capacités des autorités maliennes à faire face à d'éventuelles épidémies.

Le président de la BID, le Dr Ahmad Mohamad Ali, a indiqué que le don du Serviteur des deux Saintes Mosquées constitue un apport précieux aux appuis que le monde islamique donne à l'effort mondial de lutte contre Ebola. « Les équipements de dépistage qui seront acquis par le don aideront à rouvrir rapidement les écoles dans les pays concernés. Les nouveaux centres de soins renforceront les infrastructures de lutte contre la maladie et permettront de contrer d'éventuelles épidémies qui viendraient à apparaître dans le futur, à Dieu ne plaise, permettant ainsi de sauver des milliers de vies et d'éloigner le risque d'infection », a-t-il confirmé.

Ismail Ould Cheikh Ahmed nommé chef de la mission anti-Ebola de l'ONU

Pour lutter efficacement contre cette épidémie dans les trois pays africains les plus touchés, l'ONU avait décidé, il y a deux mois de mettre en place une mission dénommée, la Mission des Nations unies pour la lutte contre Ebola

(UNMEER), dont le siège est à Accra, au Ghana et des antennes dans les trois pays les plus touchés ainsi qu'au Mali.

A partir de janvier prochain, cette mission de l'ONU sera pilotée par le Mauritanien Ismail Ould Cheikh Ahmed qui succèdera à l'Américain Anthony Banbury. Il a été nommé le 11 décembre par le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon. En effet, Ismail Ould Cheikh Ahmed travaillera en étroite collaboration avec le coordonnateur de l'ONU pour la lutte contre le virus Ebola, le Dr David Nabarro et avec les gouvernements des pays touchés par l'épidémie.

Agé de 54 ans il est actuellement numéro deux de la Mission de l'ONU en Libye (UNSMIL), après avoir occupé divers postes dans des agences onusiennes dont l'Unicef, en Syrie et au Yémen ainsi qu'à Nairobi et en Géorgie.

Il faut dire que selon le dernier bilan de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), l'épidémie de fièvre hémorragique à virus Ebola en Afrique de l'ouest a fait 6.388 morts sur un total de 17.942 cas. Depuis quelques jours, la Sierra Leone est devenue l'unique pays le plus touché par l'épidémie, avec 1.319 nouveaux cas en trois semaines, tandis qu'au Libéria la propagation de la maladie a connu un ralentissement.

Yvette Reine Nzaba

ÉNERGIE

Pour ENI, le futur de l'Europe repose sur l'Afrique

En Italie, on est plus que jamais convaincu de la nécessité de resserrer les liens de coopération avec l'Afrique, continent d'avenir.

Il y a tout à gagner dans un partenariat entre l'Europe et l'Afrique. C'est la conviction exprimée mercredi à Rome par l'administrateur-délégué du groupe pétrolier italien ENI, Claudio Descalzi. Le Premier ministre Matteo Renzi l'avait affirmé en juillet dernier ; Descalzi abonde dans le même sens, avec même un peu plus de force de conviction : il faut « unir l'Europe à l'Afrique pour l'aider dans le développement ; aider à développer son marché ; établir un rapport vertueux entre les deux continents. Avons-nous un autre choix ? Je ne le crois pas ». Naturellement, Claudio Descalzi part de l'expérience acquise sur le terrain par son groupe, avec plus de 50 ans cumulés de coopération (quelle que soit sa dénomination) avec le continent africain. ENI (AGIP) a su très tôt miser sur le continent africain au moment où les majors, les grands groupes pétroliers du monde, n'avaient d'yeux que pour les pays du golfe arabo-persique. Cette intuition s'avère aujourd'hui gagnante. Elle a été saluée par le Premier ministre italien lors de la toute première tournée africaine d'un dirigeant de ce rang (Mozambique, Congo-Brazzaville et Angola) en juillet. « Pour

nous à ENI, l'Afrique à travers la Méditerranée, c'est un peu comme chez nous parce le continent nous a aidés à croître. En termes de ressources et comme présence, nous sommes aujourd'hui premiers en Afrique. Mais il s'agit d'une opportunité pour tous, surtout pour l'Italie et pour l'Europe. Le gouvernement italien a su démontrer sa volonté de miser sur l'Afrique. C'est un défi que nous devons relever ; un défi que nous relèverons surtout avec le gaz », a dit M. Descalzi.

Pour lui, aller investir en ressources et en hommes en Afrique vaut la peine. « Il n'est pas facile de faire ce qu'ENI est en train de faire, mais nous avons décidé d'investir en énergie électrique dans les pays africains où nous sommes présents et d'y développer les infrastructures ». Au-delà des retombées économiques immédiates, une telle politique participe aussi de la lutte contre le réchauffement climatique de la planète. « L'Afrique, c'est 15% de la population mondiale, un potentiel énorme. Or l'Europe et l'Afrique ont le même problème » de sécurité énergétique. « Les deux continents ont donc le plus grand intérêt à se mettre ensemble, parce qu'ils sont complémentaires. Nous devons réaliser tout ce qui peut faire du bien à l'un comme à l'autre », affirme M. Descalzi.

L.P.

LE PAPE FRANÇOIS

Une image largement positive dans le monde

En Europe et en Amérique, le chef de l'Église catholique jouit d'une large popularité. Seule curiosité, l'Afrique : un peu tiède.

S'il y a une curiosité qui se dégage de l'enquête de l'institut de recherche américain Pew Research Center de Washington, c'est que le pape François jouit partout d'une positive image, sauf – un peu – en Afrique ! A vrai dire, le taux d'indifférence totalisé par l'institut en Afrique part des 40% de sans opinion qui seraient presque en équilibre par rapport aux 44% des opinions favorables. Il est vrai que face au 84% d'avis positifs toutes opinions confondues (croyants et non) aux États-Unis et aux 78% en Amérique latine (72% dans son pays, l'Argentine) l'Afrique semble « boudier » le pontife.

C'est une fausse impression. Induite notamment par la froideur des chiffres qui ajoutent plus qu'ils ne retranchent les 12% d'Africains franchement hostiles au pape (des extrémistes musulmans ?) aux 40% qui se sont dits sans opinion. Cela n'enlève rien à la ferveur dont le pape argentin a joui ici dès le début de son pontificat, il y a trente-trois mois. Et il ne fait pas de doute que cette ferveur ira crescendo, avec l'affirmation progressive attendue du programme de ses premiers voyages sur le continent noir (première étape

l'Ouganda, en juin ? Le Vatican étudie tous les détails).

Toujours est-il que le pape François est très largement devenu « une star » – une expression qu'il n'aime pas du tout – dans les pays largement catholiques du monde : 92% en Pologne, 91% en Argentine et en Italie, 88% en Espagne. Le pape fait littéralement un tabac partout. Si Jordanie, Égypte et Turquie sont les pays les plus 'hostiles' au Souverain pontife avec 31% d'opinions défavorables, ce pourcentage ne parvient pas éroder la moyenne des 60% d'opinions positives que dégage la figure du pape dans le monde entier. La popularité du pape François part avec l'avantage du préjugé positif sur ses prises de position (contre la pauvreté et l'esclavage), son attitude personnelle (faite d'humilité) et sa volonté de réformer l'Église catholique (et notamment la Curie au Vatican). Venu après un vaste scandale mondial de cas de pédophilie par des prêtres aux États-Unis, en Autriche, en Irlande et ailleurs ; venu aussi après l'inédite démission de son prédécesseur, l'Allemand Benoît XVI, le pape François a su frapper les opinions au-delà du strict cercle des catholiques et même des croyants. Portant lui-même sa sacochette, roulant dans une modeste Ford Mondeo, le pape actuel est aussi celui qui a refusé les dorures et les lambris,

continuant de loger dans la modeste résidence de la Maison Sainte-Marthe et non dans les appartements pontificaux du Vatican. « Je ne dirais pas qu'il soit venu avec la volonté de déstructurer les institutions. Il dit suivre les indications qui lui furent données par les cardinaux au conclave (l'assemblée élective d'un pape - Ndlr), pour passer d'une Église perçue comme centralisatrice à une Église où les diverses parties sont plus écoutées et jouent un plus grand rôle pour déterminer les lignes sur lesquelles le pontificat doit se mouvoir », a récemment affirmé le père Federico Lombardi, le porte-parole du Saint-Siège. Pour ce jésuite italien, « le pape François n'est pas venu au pontificat pour poursuivre un dessein organique alternatif ». Et la différence de style avec son prédécesseur Benoît XVI n'est pas à apprécier en termes d'antagonisme. « Benoît XVI est un homme de culture, un théologien, un intellectuel. C'est un pape qu'il faut écouter et lire pour le comprendre en profondeur. Le pape François, sans être superficiel, a une grande capacité d'immédiateté. Il sait frapper par des expressions efficaces. C'est un pasteur qui a bouleversé la manière de communiquer » au Vatican, a relevé celui qui est par ailleurs directeur de Radio Vatican.

Lucien Mpama

MALI

Un Tunisien à la tête de la Minusma

Le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, a nommé, le 12 décembre, Mongi Hamdi, au poste de chef de la Mission de l'ONU au Mali.

Mongi Hamdi, qui sera aussi le représentant spécial de Ban Ki-moon au Mali, remplacera le Néerlandais Albert Koenders qui dirigeait la mission depuis 2013. Il est actuellement Ministre des Affaires étrangères de la Tunisie, un poste qu'il occupe depuis janvier 2014 et qu'il va quitter pour prendre ses nouvelles fonctions. Agé de 55 ans, le futur chef de la Minusma a plus de 25 ans d'expérience dans les domaines du commerce et du développement économique et social au sein du système des Nations unies, notamment à la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED) et au Département des Nations unies aux affaires économiques et sociales (DESA), avant de devenir le chef de la diplomatie tunisienne en janvier dernier. Ban Ki-moon a exprimé sa reconnaissance envers Albert Koenders pour son dévouement et son implication dans l'établissement et le déploiement de la Minusma. La Minusma a pris le relais d'une force africaine en juillet 2013 pour contribuer à la stabilisation du Mali dont le Nord était occupé par des groupes armés liés à Al Qaïda. Elle compte désormais 11 200 soldats.

Y.R.Nz.

GESTION DES RESSOURCES HYDRAULIQUES

Les experts incitent à une coopération régionale

Pour le Secrétaire exécutif de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD), Mahboub Maalim, il est urgent de mettre en place une coopération régionale en matière de gestion des ressources hydrauliques.

Mahboub Maalim s'exprimait à l'ouverture du Programme de gestion des ressources en eau potable organisé par l'IGAD, à Nairobi, au Kenya. Il a mis en relief les objectifs du forum, notamment la promotion du dia-

logue et de la compréhension, l'accroissement de la synergie dans les programmes de gestion de l'eau, la participation des partenaires de développement sur ces initiatives et la construction d'un consensus sur la gestion régionale de l'eau. Plus de 500 délégués représentant le secteur de l'eau des sept États membres de l'IGAD ont pris part au forum.

Noël Ndong

TERRORISME AU MALI

Élimination de l'un des chefs du groupe djihadiste al-Mourabitoune

À Paris, l'état-major de l'armée française vient d'affirmer la neutralisation d'Ahmed al-Telemsi et dix autres Djihadistes.

Ahmed al-Telemsi serait responsable des opérations intérieures au Mali, notamment des attaques contre l'armée

française de ces derniers mois. Il a été, durant l'occupation du nord du Mali, le commandant de la katiba Ousmana Ben Laden. Il tombe moins de 48 heures après la libération de l'otage français, Serge Lazarevic. Sa tête a été mise à prix en juillet dernier par les Etats-Unis à hauteur de 5 millions de dollars.

N.Nd.

CORRUPTION TRANSNATIONALE

Les grandes firmes européennes indexées

L'Ocde vient de publier un rapport sur la corruption des grandes entreprises européennes dans les pays en développement.

Ce rapport pointe du doigt les grandes firmes européennes dans le versement des pots-de-vin à l'étranger. Ce qui représenterait d'après le rapport environ 10% de la valeur totale de la transaction concernée et 34,5% des bénéfices découlant de celle-ci. En général, ces pots-de-vin sont versés pour remporter des contrats auprès d'entreprises détenues ou contrôlées par l'Etat dans les pays industrialisés, bien plus que dans les pays en développement. La plupart des corrupteurs et des corrompus viennent des pays riches.

Ces pots-de-vin sont le produit

d'une promesse ou d'octrois à des salariés d'entreprises publiques (27%), ou à des agents de douanes (11%) ». Sur 427 affaires étudiées par l'Ocde, 57% avaient pour objectif de gagner des marchés publics ou des procédures de dédouanement, 12%. Les secteurs les plus touchés sont les industries extractives, la construction, le transport et la logistique, le secteur de l'information et de la communication. Le plus important pot-de-vin identifié par l'Ocde s'élève à 1,4 milliard de dollars. La France se situe au 7e rang avec 5 condamnations, ce qui lui vaut de vives critiques de la part de la Commission européenne. Le rapport met en cause l'indépendance du système judiciaire français.

N.Nd.

CENTRAFRIQUE

Arrestation d'un chef de guerre tchadien

Mahmat Abdelkader Baba Laddé a été arrêté le 8 décembre à Bangui.

L'information a été confirmée par les casques bleus de la Minusca déployés dans le nord du pays. Mahmat Abdelkader Baba Laddé a quitté le Tchad en juillet pour la Centrafrique. Il faisait l'objet d'un mandat d'arrêt émis par la justice centrafricaine, notamment pour « crime contre l'humanité ».

N.Nd.

COOPÉRATION CULTURELLE

Des œuvres d'arts et littéraires congolaises désormais à Cuba

Des objets d'arts des différents départements du Congo ainsi que des ouvrages d'auteurs congolais confondus, sont désormais disponibles à la Casa de Africa et à la bibliothèque nationale de Cuba

Cette donation de la présidence de la République réceptionnée par le directeur des musées de la Havane marquera, sans nul doute, à long terme la présence matérielle de la culture congolaise à Cuba. Pour les bénéficiaires, ces gestes illustrent bien l'excellence des relations qui existent entre les deux pays. En effet, la première phase du don a concerné les copies des objets d'arts des départements du Congo. A cette occasion, la Galerie Congo a transmis plusieurs symboles. Il s'agit, entre autres, des masques Kouyous et Ndzabis ; des bâtons de commandement ; des sanzans.

« L'on peut dire à ce jour, outre le Kiebé-Kiebé, que le Congo est aussi représenté à la Casa de Africa par les attributs d'arts congolais comme les autres pays d'Afrique. C'est ce qui a manqué depuis des années, alors que les autres avaient déjà marqué leur présence à Cuba », a déclaré le chef de ser-



Le chef de l'Etat congolais visitant l'exposition Kiebé-Kiebé à Cuba

vice de la Galerie Congo, Hélène Ida Ntsiba, après avoir transmis un échantillon du don.

La seconde portait, quant à elle, sur la remise de plus de trois cents ouvrages d'auteurs congolais. Les livres ont été offerts à la bibliothèque nationale de Cuba. D'après la conseillère en culture du chef de l'Etat congolais, Lydie Pongault, la présence écrite de la culture congolaise méritait d'être pérennisée à Cuba. « C'est un geste qui vient marquer d'un sceau indélébile

dans les esprits, une impulsion active des relations entre les deux pays, après plus d'un demi-siècle ».

Rappelons que ces activités s'inscrivaient dans le cadre du séjour du président de la République du Congo, Denis Sassou N'Guesso, à la Havane, au cours duquel il a officiellement ouvert le vernissage de l'exposition Kiebé-Kiebé qui se tient du 2 décembre 2014 au 2 février 2015 à la Casa de Africa.

Parfait Wilfried Douniama

INITIATION

Des lycéens et étudiants congolais simulent l'ONU

Le Centre d'informations des Nations unies au Congo (Unic), a organisé le 12 décembre une séance d'apprentissage à la diplomatie internationale pour permettre aux jeunes apprenants de comprendre comment les affaires du monde sont tranchées à New York.

Au cours de la séance de simulation, les participants qui représentaient huit pays (Afrique du sud, Angola, Brésil, Chine, Congo, Etats-Unis, France, Rwanda), ont tour à tour défilé à la tribune pour mettre en œuvre leur talent oratoire ainsi que leur capacité à négocier. Chacun des conférenciers a représenté l'un des pays cités ci-dessus, l'invitant ainsi à se familiariser avec la position politique de l'Etat face au problème traité, à savoir, « les progrès réalisés, les difficultés rencontrées ainsi que des programmes

à mettre en œuvre en matière d'éducation pour tous ».

Chaque orateur se devait de défendre au mieux les intérêts du pays qu'il représentait, menant ainsi à des débats entre plusieurs représentants. C'est à ce moment-là qu'il faut se montrer convaincant, afin de montrer que vos idées sont les meilleures pour résoudre le problème à l'agenda. En effet, les apprenants ont simulé le rôle des diplomates de l'ONU, en défendant la position des pays sur l'Objectif du millénaire pour le développement (OMD2) à savoir, « assurer l'éducation pour tous. »

Comme au siège de l'ONU à New York, les participants ont, par la suite adopté à l'unanimité deux résolutions visant à prioriser l'éducation des jeunes et à valoriser le métier d'enseignant.

« Ce genre d'exercice pratique de diplomatie internationale

s'organise presque chaque année dans plusieurs pays membres de l'Organisation des Nations unies(ONU). Au Congo, c'est pour la première fois qu'il se tient. Il s'agit là de relever un grand défi. Cette activité vise à les initier à la citoyenneté mondiale. Les résolutions des Nations unies ont un impacte sur les populations planétaires, donc, celles-ci doivent connaître ces mécanismes », a expliqué le chargé de bureau au Centre d'informations des Nations unies au Congo (Unic), Prosper Mihindou Ngoma. La clôture de cette activité a été marquée par la remise des certificats aux participants. Le centre d'information des Nations unies a promis d'organiser deux sessions de simulation l'an prochain.

Yvette Reine Nzaba et Fiacre Kombo (stagiaire)



Vous hésitez à vous lancer dans la création d'entreprise

Vous avez une activité que vous souhaitez développer

**Le Fonds d'Investissement Solidaire du Congo
FISCongo vous accompagne dans votre démarche:**

Validation du Concept

Etude de marché

Analyse du cycle d'exploitation

Analyse du processus de Production

Etude du financement des projets rentables

Réalisation du suivi post-crétion

Contact: Rue Ntandou Youmbi (Au fond de la rue de la radio Pointe Noire) Immeuble de l' E SCIC. 1er étage Tél : 06 862 66 63 Mail : contact@fiscongo.org



AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N°003/2014/CAP

architecture-s.a.r.l : Architecture - Ingénierie - Urbanisme - Expertise - Programmation HQE

Dans le cadre du développement de ses capacités d'accueil, une société installée sur le site portuaire PAPN, est sur le point de financer les travaux de construction d'un hangar, et de construction des bâtiments neufs, extension et réhabilitation des bâtiments et des aménagement sur une superficie totale de 6000m.

Les candidats intéressés peuvent envoyer leur lettre de candidature à :
CapConsultants-Architecture SARL
A l'attention de Mr Antoine Beli BOKOLOJOUÉ
30, rue Djambala, croisement avenue Maya-maya à Moungali
Tel : 22 61164 64 / 06 658 09 63 / 06 619 11 91
Adresse mail : cap.consultants@yahoo.fr - bokolojoue@architectes.org
Ou par dépôt direct au siège de CapConsultants - Architecture SARL à la même adresse, avant le 04 janvier à 17 heures.

Les dossiers transmis par e-mail, sont acceptables.

Après analyse de chaque candidature, il sera procédé à la présélection de trois(3) dossiers. Les candidatures éligibles et répondants aux qualifications requises, recevront le dossier d'appel d'offres et, soumettront leur offre sous

pli fermé dans les prochaines semaines.

DESCRIPTION :

L'appel d'offre est constitué de deux lots. Les entreprises intéressées devront répondre à l'ensemble des deux lots.

LOT N°1 CONSTRUCTION :

- Construction d'un bâtiment R+1 des bureaux, vestiaire,
- Construction d'un bâtiment plein-pied pour le vestiaire et le réfectoire,
- Construction d'un hangar abritant des ateliers spécialisés, deux ponts pour mécanicien et une aire de lavage,
- Construction d'un locale pour lubrifiants,
- Construction d'un magasin,
- Construction d'un bâtiment pour zone de rebus, soudure, rangement et locale soudure,
- Réhabilitation et l'extension du bureau de directeur technique existant,
- Réhabilitation du local du groupe électrogène existant et

LOT N°2 AMENAGEMENT :

- Réhabilitation et l'extension du parking cyclo-moteur existant et le revêtement des zones non couvertes du site en pave autobloquant.

Avenue Felix-Eboué
Immeuble ex-Petit Logis
Centre ville -Brazzaville
Tel : 22281 53 02 - 066580963

CapConsultants-Architecture-SARL au capital de
1.000.000 FCFA / Siège social : 86, RUE EWO, OUENZE -
BRAZZAVILLE-CONGO / RC.N° : 07/B/242-BRAZZAVILLE
/ NIU : M2007100001461286



REPUBLIQUE DU CONGO
PROJET EAU, ELECTRICITE ET DEVELOPPEMENT URBAIN
(PEEDU)

Cofinancement Congo / Banque Mondiale
BP 2099 BRAZZAVILLE
Tél: (00 242) 055 568 787
Email: pedu_congo@yahoo.fr



AVIS D'APPEL D'OFFRES DU 16 DÉCEMBRE 2014

Pour la fourniture et l'installation de 23 unités de chloration
pour le parc de forages à Pointe Noire
N°AONF-001/PEEDU/2014

1. Le Gouvernement de la République du Congo cofinance avec l'Association Internationale de Développement (IDA) le projet Eau, Electricité et Développement Urbain (PEEDU). Il se propose d'utiliser une partie du montant de ce crédit, pour effectuer les paiements autorisés au titre du marché «fourniture et installation de vingt-trois (23) unités de chloration pour le parc de forages à Pointe-Noire».
2. L'Unité de Coordination du Projet invite, par le présent avis d'appel d'offres national, les candidats remplissant les conditions requises à présenter une offre sous pli fermé cacheté, pour la Fourniture des unités de chloration pour le parc de forages à Pointe-Noire.
3. Le processus se déroulera conformément aux procédures d'appel d'offres nationales décrites dans les Directives: Passation des marchés financés par les prêts de la BIRD et les crédits de l'IDA (version de janvier 2011).
4. Les candidats intéressés remplissant les conditions requises peuvent obtenir un complément d'information auprès de l'Unité de Coordination du Projet et peuvent examiner /acquérir le dossier d'appel d'offres à l'adresse indiquée ci-après de lundi à vendredi entre 8 heures 30 et 15 heures 30.
5. Les candidats intéressés peuvent acheter, un jeu complet du document d'appel d'offres rédigé en français, à l'adresse indiquée ci-après, moyennant paiement d'un montant non remboursable de 100.000 FCFA ou d'un montant équivalent en monnaie librement convertible. Le paiement devra être effectué par Chèque de caisse ou au Comptant.
- 6 Les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-après au plus tard le 29 janvier 2015 (heure locale). L'offre doit être accompagnée d'une garantie d'offre d'un montant de 500.000 Francs CFA ou libellé dans une monnaie librement convertible ou d'une caution bancaire, délivré par une banque agréé en République du Congo par la Commission Bancaire d'Afrique Centrale (COBAC).
7. L'utilisation du modèle de garantie d'offre joint en annexe du dossier d'appel d'offre est obligatoire.
8. Les offres reçues après le délai fixé seront rejetées.
9. Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à la séance d'ouverture le 29 janvier 2015 à 12 heures 30 minutes à l'adresse indiquée ci-après :
UNITE DE COORDINATION
DU PROJET EAU, ELECTRICITE ET
DEVELOPPEMENT URBAIN (PEEDU)
au 2ème étage du Siège du Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale
B.P 2099 Brazzaville, République du Congo,
Tel: (00242) 055 568 787
E-mail: pedu_congo@yahoo.fr

Fait à Brazzaville, le 11 décembre 2014

Le Coordonnateur du PEEDU

Maurice BOUESSO./

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Attijariwafa bank devient market maker sur la monnaie chinoise RENMINBI comme devise de référence au profit des exportateurs et importateurs sino-africains



Pékin, le 28 novembre 2014 - Dans le cadre des 9 conventions de partenariats stratégiques signées avec les institutions financières chinoises, le groupe Attijariwafa bank a conclu une convention avec Bank of China relative à la promotion du RENMINBI (monnaie chinoise).

L'accord s'articule autour des principaux axes suivants :

1. L'engagement de Bank of China et Attijariwafa bank à promouvoir au niveau de leurs réseaux respectifs en Chine, au Maroc et en Afrique, l'utilisation de produits et services libellés en RENMINBI et ce, par l'élaboration d'une offre de produits/services de paiement pour les transactions commerciales et financières en RENMINBI, de couverture (Spot, Forward) et de placement en RENMINBI.

2. L'organisation conjointe de conférences et séminaires destinés à promouvoir les échanges entre la Chine et l'Afrique Subsaharienne et notamment sur le RENMINBI et ses avantages pour les importateurs/exportateurs et investisseurs. Ces conférences seront organisées au Maroc et dans les pays africains de présence d'Attijariwafa bank afin de sensibiliser ses clients aux bénéfices à tirer de l'utilisation du RENMINBI dans leurs transactions avec la Chine, et ce, dans de meilleures conditions financières.

3. La promotion par Attijariwafa bank du RENMINBI comme devise de référence dans les échanges commerciaux sino-africains auprès

de ses clients corporates, PME et institutionnels dans tous les pays de présence en Afrique.

À cette occasion, M. Mohamed EL KETTANI, Président Directeur Général du groupe Attijariwafa bank a déclaré : « Nous nous réjouissons de la conclusion de ces accords stratégiques avec notre partenaire Bank of China, qui offrent à nos clients l'opportunité de s'ouvrir sur le grand marché chinois tant pour le développement de leurs exportations que pour la sécurisation de leurs sources d'approvisionnement. Ils permettent aussi aux opérateurs chinois d'être mieux soutenus dans leurs investissements, et ce, dans tous les pays africains où notre groupe est présent. Il ne fait aucun doute que ces accords ouvrent des perspectives prometteuses à la communauté des affaires en Afrique et en Chine ».

À travers cet accord, le groupe Attijariwafa bank devient market maker sur cette devise et offre aux opérateurs économiques marocains et africains un levier de développement supplémentaire de leurs échanges et investissements avec les opérateurs chinois.

Contact presse

Mme Mariam El Khalifa
GSM : +212 6 47 47 32 48
E-mail : m.elkhalifa@attijariwafa.com

ALPHABET AFRICA

Les communes de Brazzaville dotées de neuf marelles

L'implantation de ces jeux d'enfants à clé-pied dans les neuf communes de Brazzaville, obéit aux recommandations de la première édition du festival 'Alphabet Africa' organisé du 6 au 8 septembre dernier, par l'association Enfants du Congo-Enfants du monde que préside Jean Paul Wabotai.

Ces marelles ont été implantées respectivement à Makélékélé dans le premier arrondissement, chez le chef du quartier dans la rue Mayouma Gabriel ; à Bango-Mpissa dans le deuxième arrondissement, devant l'école Regina ; à Moundali dans le quatrième arrondissement, chez le chef du quartier ; à Talangai-Petit-chose dans le sixième arrondissement, à la place du Parti congolais du travail (PCT) ; à Madibou dans le huitième arrondissement, derrière le marché chez monsieur Mobutu (chef du quartier) ; à Ouenzé dans le cinquième arrondissement à l'école

Louise Massa dans la rue Mos-saka 46 ; à Poto-Poto dans le troisième arrondissement dans la rue Yakomas ; à Mfilou dans le septième arrondissement en face de la mairie dudit arrondissement. Le 9e arrondissement Djiri a vu sa marelle installée vers la télévision nationale.

Par ailleurs, un concours inter-classes a été lancé officiellement le 10 décembre dernier à l'école Massa à Ouenzé. Occasion qui permettra à chaque école de sélectionner les meilleurs élèves qui les représenteront au concours inter-écoles et puis inter-communal. Le concours inter-classes prendra fin au mois de février 2015. Alors qu'au mois de mars de la même année, débutera le concours inter-écoles et inter-communal pour lequel la finale aura lieu en juin 2015 au Mémorial Pierre Savorgnan de Brazza. Des prix y seront remis à la meilleure école et à la meilleure commune.



Une fille s'exerçant à la marelle

L'apport des médias, celui de la direction générale du Mémorial et bien d'autres ont d'ailleurs été sollicités pour la réussite de l'évènement. « Nous demandons aux médias de venir nous soutenir pour encrenir cette culture de la marelle ici au Congo comme le pays pilote et de le montrer au monde. Nous espérons avoir la collaboration des institutions et de la direction générale du Mémorial pour que les finales de ces concours aient lieu à cet espace qui est un lieu mythique de l'image de Brazzaville », a déclaré Jean Paul Wabotai.

Après ce concours, l'association Enfants du Congo-Enfants du

monde débarquera le 15 août à Ouessou, chef-lieu du département de la Sangha, lors des festivités de la fête de l'indépendance pour installer la marelle de la localité.

La deuxième édition du festival Alphabet Africa est prévue le 8 septembre 2015, à l'occasion de la célébration de la Journée internationale de l'alphabétisation, « Nous aimerions ce jour organiser un grand concert de musique où des enfants seront des stars. On va choisir des enfants de Brazzaville qui vont chanter et danser. Ce serait pour une première fois au monde, parce que cette journée est souvent consacrée à des

discours sur la vision éducative, mais nous allons associer les deux, parce que c'est aussi leur journée. A titre de rappel, en 2015, l'Unesco va dire quel pays dans le monde a fait quoi pendant la décennie de l'éducation pour tous. C'est là où nous allons présenter la République du Congo à Washington ou à New-York où va se passer la Conférence de l'éducation pour tous. Nous voulons donc montrer à tous que pendant la décennie de l'éducation pour tous, la République du Congo, a fait un merveilleux travail », a conclu Jean Paul Wabotai.

Bruno Okokana



Une marelle implantée dans une école

DÎNER DE GALA À PARIS

« Centrafrique, un Noël pour un sourire dans leurs Yeux... »

Pour l'envoi d'un conteneur et la tenue d'un Arbre de Noël à Bangui en faveur des enfants, une levée de fonds a été initiée par le fonds de dotation « Actions Pour la Centrafrique (APCA), sous le haut patronage de Marie-Vincente Latécoère, belle-fille de Pierre-Georges Latécoère »

L'approche de la fin d'année est le temps fort de la solidarité par excellence. C'est le 11 décembre, dans les prestigieux Salons Latécoère à Paris, que les membres de l'APCA ont pris le pari de récolter des fonds pour égayer la jeunesse centrafricaine. « À l'image de Georges Latécoère, nous partons de l'utopie à la réalité... », a indiqué, en prélude de la soirée, Evy Dally, directrice du projet. Et d'ajouter: « Nous voulons ici, tous ensemble, remplir nos hôtes de dons susceptibles de redonner le sourire aux enfants ».

Selon l'APCA, l'objectif est de faire oublier l'année 2014, marquée par une crise socio-politique et interconfessionnelle sans précédent en Centrafrique.

Ces troubles ont entraîné de lourdes conséquences humanitaires, notamment au sein des populations les plus fragilisées.



Evy Dally, directrice du projet «Centrafrique, un Noël pour un sourire dans leurs yeux...»

À ce jour, le pays compte 12 % de sa population, soit un total de 2,5 millions de personnes déplacées vivant dans des conditions précaires, dont près de 28 000 enfants touchés par la malnutrition aiguë. Cette population a besoin d'une assistance humanitaire. S'indignant face à l'urgence et la précarité des populations centrafricaines, victimes collatérales de la crise, l'APCA a placé les enfants au cœur de son engagement. « Pour nous, le meilleur moyen d'agir, explique Guy-Maurice Limbo, président du fonds de dotation, c'est de toucher la jeunesse ». À la recherche d'une jonction entre la France et la Centrafrique, le président de la plate-forme fédéra-



Guy-Maurice Limbo, président du fonds de dotation APCA
Crédit photos : Thomas Barbotin

tive des associations de la diaspora centrafricaine a cité Jean Mermoz en ces termes : « Vous êtes responsables de notre pays, ne l'oubliez jamais. Il faudra

toujours tendre moralement, intellectuellement, physiologiquement vers un but : servir votre pays, la collectivité de vos semblables et le progrès humain ».

Dans les murs de la Fondation Latécoère, la soirée solidaire a vu défiler des personnalités dont Hilde Haneuse Heye, fondatrice de « Femmes Leaders Monaco », mais aussi de Jean Lamy, ambassadeur en charge de la Centrafrique au quai D'orsay et la participation de plusieurs artistes comme le Congolais Gilbert Massala.

Une soirée conviviale et festive, ponctuée de témoignages et d'incitations au partage.

Pourvu que l'essentiel soit obtenu : récolter l'argent pour illuminer les visages de la jeunesse centrafricaine.

Marie Alfred Ngoma

CHRONIQUE

Continuer la bataille pour les droits civiques et l'égalité ?

Le racisme et l'exclusion gangrènent nos sociétés et le monde tout entier est devenu le théâtre des contrôles au faciès, des destructions en cascade des camps de minorités, d'agressions des femmes, de reconductions aux frontières et de vols charters. L'on assiste également à des discriminations à l'embauche et au logement, surtout en direction de personnes dont les noms ont une consonance étrangère.

Ces faits récurrents se multiplient dangereusement en alimentant une certaine animosité dans un climat idéologique et médiatique qui, au nom de la « guerre contre le terrorisme », entretient de manière disproportionnée la haine contre celles et ceux qui sont décrits comme des « étrangers ».

L'islamophobie et le racisme redeviennent des canaux privilégiés d'expression, et partant, d'une certaine officialisation d'un racisme que l'on pourrait qualifier d'État. Peut-être que derrière les « sacro principes » de laïcité, République ou encore égalité des sexes..., se profile un redoutable système d'exclusion ?

Cela se constate partout en France, comme dans les autres pays occidentaux, où l'on semble trouver légitime de remettre en cause le principe international de la non-ingérence. L'on se rend bien compte que les pays européens en particulier traversent une grave crise économique et sociale. Certains parce qu'ils n'ont pas prêté attention aux croissances des populations dites minoritaires et ont encouragé une certaine ghettoïsation.

Il est facile, mais particulièrement dangereux, de désigner des boucs émissaires parmi les Musulmans, Noirs et autres, dont les Roms, les Latinos... Et l'émergence des forces politiques extrémistes nous le rappelle bien. Il est clair que le racisme ne disparaîtra pas tout seul et qu'il faut se battre pour faire reculer toutes ces formes de racisme.

Plutôt que de voir ces populations qui sont victimisées se combattre violemment par groupes interposés, se donnant des noms de guerre, ne vaudrait-il pas mieux qu'à l'instar du succès de premières comme « Touche pas à mon pote », dans les années 80 avec l'association SOS racisme, « Journée internationale contre l'islamophobie » en décembre 2013 à Paris, en France, organiser des journées de réflexion et d'action qui associeraient de nombreuses forces et des organisations diverses ?

Une coordination avec les groupes qui, dans d'autres pays européens, se mobiliseraient serait plus que salutaire contre l'animosité décriée. À l'orée de 2015 qui nous fait déjà de grands signes, ne faudrait-il pas évoquer de nouveau ce mal qui ronge et qui revient au galop dès qu'on lui donne l'impression de l'avoir oublié et que nous avons cité : l'exclusion.

Férréol Constant Patrick Gassackys

IN MEMORIAM

15 décembre 2013 - 15 décembre 2014

Voici de cela un an jour pour jour que cela a plu au seigneur de rappeler dans son royaume notre père Mampassi Gilbert. En ce jour mémorable chargé de souvenirs, la veuve et les enfants de l'illustre disparu, les responsables de la paroisse du Centenaire et tous les paroissiens (Plateaux centre ville), les membres de l'association des retraités de la mairie centrale, les parents et amis qui l'ont connu et aimé sollicitent de tous une pensée pieuse pour sa mémoire.



À LOUER

Nous faisons louer un dépôt de 27m de longueur sur 9.50m de large avec 7m de hauteur au centre ville.

Adresse : avenue des manguiers à côté de la chambre froide Jhony (Beach)

Contacts :

06 655 80 00
06 912 82 82

DIASPORA

Le ministre des Sports congolais à la rencontre des sportifs de France et de Belgique

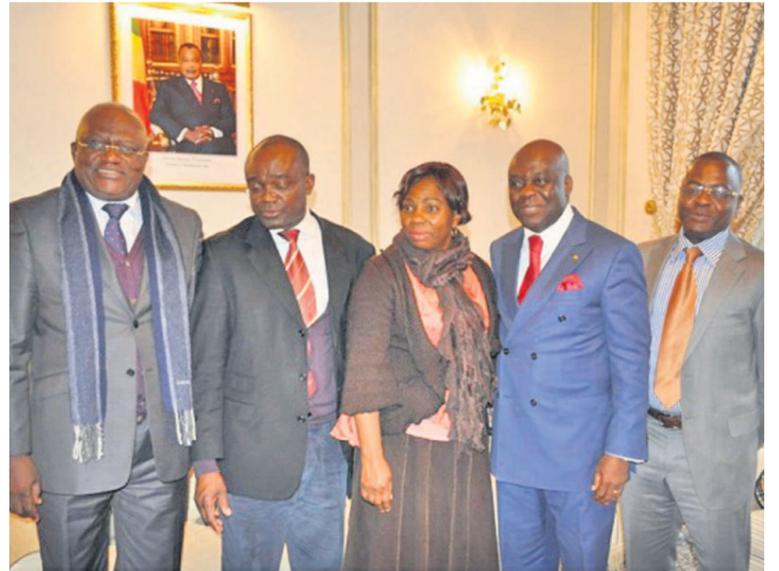
À neuf mois de la tenue des Jeux sportifs africains, Léon-Alfred Opimbat effectue la revue des membres des fédérations sportives retenues aux Jeux africains à Brazzaville.

Respectueux du cahier des charges arrêté par le Conseil supérieur du sport en Afrique, Léon-Alfred Opimbat, accompagné de Jean Lounana-Kouta, directeur du Comité des Jeux Africains, Kitsadi Zorino, vice-président commission diaspora, et d'une forte délégation en charge des Jeux africains au Congo, se sont rendus respectivement à Paris et à Bruxelles les 9 et 10 décembre. Les deux capitales européennes constituent les points de convergence de l'évaluation des travaux de détection des sportifs congolais hors du Congo depuis 2012.

Les sportifs de la diaspora devront contribuer à la moisson des Jeux africains

À Paris, le 9 décembre, dans une salle de l'ambassade du Congo comble, après la projection de l'état d'avancement des infrastructures de différents sites réhabilités ou venant d'être construits, le ministre des Sports congolais s'est montré confiant quant au respect des délais de livraison. Désormais, les efforts sont à la motivation des sportifs. « L'heure n'est plus à la détection mais plutôt aux entraînements intensifs de nos sportifs, car nous devons glaner le maximum de médailles », a dit le ministre. Les sportifs de la diaspora se disent prêts à relever le défi du 4 au 19 septembre 2015. « Si les moyens de nos ambitions sont mis à notre disposition, nous viendrons découvrir avec nos homologues africains ».

Tennis, athlétisme football, karaté,



Reçus en audience par le ministre Opimbat, les parents de Scott Bitsindou posent ici avec le ministre, l'ambassadeur Menga, hôte des lieux, et Salomon Bambendze, qui a repéré et recruté le jeune joueur d'Anderlecht (crédits photo adiac)

badminton, tennis de table...

Pratiquant le tennis (Gloire et Victoire Mfoumouangana chez les femmes, Paterné et Yvan Mamata chez les hommes), le football (Chardente Saya Ndoulou et Leticia Dedamba, Amiens, chez les femmes, Dolan et Plaisir Bahamboula, sans club, Dalnath Miatoudila, Viry-Châtillon chez les hommes), le badminton (Dimitri Bongo), le tennis de table (Chade Samba), l'athlétisme (Dourda Makouala aux 110 mètres haies), ils étaient plusieurs à avoir répondu à l'appel.

La Commission va analyser les dossiers pour ne retenir que les meilleurs

Si certains sont déjà des athlètes confirmés, comme le karatéka Willman Malonga, ou en devenir, comme la lanceuse de marteau Jennifer Batu, les sportifs présents seront analysés et triés par les membres de la Commission de suivi des athlètes de haut niveau évoluant à l'étranger (qui devrait rendre ses conclusions dans les prochains jours), afin de ne transmettre que les meilleurs dossiers aux fédérations

concernées.

Développer la même dynamique à Bruxelles...

Après Paris, la délégation congolaise s'est rendue à Bruxelles, mercredi dernier, pour y développer la même dynamique, le ministre Opimbat et sa délégation ont été reçus par l'ambassadeur Menga, qui s'est engagé à faciliter le travail de l'antenne de Bruxelles, dirigée par Jean-Elie Ngoya et que devrait renforcer Mavino Moutolé, ancien capitaine des Diables rouges.

... où le Ministre a rencontré les parents de Scott Bitsindou. Si les athlètes manquaient à l'appel, prouvant l'urgence de la mise en place d'un réseau efficace, le ministre Opimbat a toutefois pu rencontrer les parents de Scott Bitsindou, qui sont venus donner leur bénédiction à la venue de leur fils en sélection. Reste désormais à connaître les intentions du joueur, qui devraient être positives, et celles, surtout, du sélectionneur.

Camille Delourme

THÉÂTRE

Mantsina sur la route met en scène les dix premières années du festival

La deuxième soirée de la 11e édition du festival Mantsina a été consacrée à la présentation sur les planches de l'institut français de la pièce Manstina sur la route signée par Clauvice Ngoubili l'un de artistes associés à cette édition.

Manstina sur la route est une compilation des textes de Sylvie Diclo Pomas, Dieudonné Niangoua, Arthur Vé Batoumeni, Paul Zougrana, Aristide Targana, Dorient Kaly joués par des élèves qui, pour certains, n'ont jamais fait du théâtre. Ce spectacle d'une heure trente minutes a été mis en scène par Clauvice Ngoubili en deux mois avec des

comédiens jeunes qui ont fait preuve de dévouement et surtout de talent. On y trouve du théâtre, de la danse, de la musique, un pot-pourri. « J'ai choisi de jouer avec eux parce que j'estimais que ces jeunes ont du talent et du potentiel en matière de théâtre. Une manière pour moi de les faire découvrir au monde », a déclaré Clauvice Ngoubili.

Ce spectacle est l'histoire épique et berceuse de Mantsina sur scène qui a totalisé 11 ans cette année. Il brosse la nouvelle tribulation pour partager le temps, le sens et la technique des poudres d'espoirs cultivées depuis 2003. Les gouttes des phrases et des mots de ce ciel de

beauté peints des pages d'orées qui constituent la bataille que mène ce festival.

Jean Clauvice Ngoubili est comédien, metteur en scène et conteur. Il a commencé le théâtre étant au collège au sein du cercle dirigé par le metteur en scène Louya Victor Mpene Malela. À partir de 1994 à Pointe-Noire, Il a servi comme comédien et assistant metteur en scène de différentes compagnies et associations culturelles. Son premier spectacle a été La femme infidèle de Letembet Ambily. Depuis 2000, il est à la tête de l'association culturelle Atelier Bobatou.

Hermione Désirée Ngoma

ASSEMBLÉE NATIONALE

Delly Sesanga retire sa proposition de loi

Le député reproche au bureau de la chambre basse du Parlement d'avoir distribué à ses collègues un texte sous sa signature, qui vise la modification de la loi électorale, auquel on a apporté des modifications sans son aval.

Le député Delly Sesanga Hipungu, qui a introduit, le 12 décembre, une lettre au bureau de l'Assemblée nationale (AN) annonçant le retrait de sa proposition de loi portant modification de la loi électorale, a officiellement annoncé cette décision urbi et orbi dans une déclaration faite le même jour devant la presse, dans son cabinet de travail, à Kinshasa.

Dans cette correspondance, le président de l'Envol a fait observer au bureau de l'AN que la procédure consistant à introduire les améliorations après le dépôt de la loi, au sens du règlement intérieur de cette institution, n'était pas conforme et elle est une violation de la Constitution. « Les améliorations que vous avez introduites et que vous reprenez en définitive de manière unilatérale, mon avis n'ayant pas été sollicité sur le texte que vous mettez en distribution, modifiant de manière substantielle l'objet de la proposition initiale en touchant aux conditions d'éligibilité, au mode de scrutin et aux modes de représentativité de certaines



Delly Sesanga annonçant sa décision à la presse Photo Adiac

catégories de citoyens », a fait constater le député mécontent de la façon de faire du bureau de son institution.

Le non-respect des préalables

La décision de Delly Sesanga de retirer sa proposition de loi intervient moins d'une semaine après celle de suspension de ce texte au débat. Lorsqu'il avait annoncé cette trêve, le député et président de l'Envol avait

conditionné la poursuite normale du processus à des préalables qui devraient permettre de trouver un consensus. Il a notamment souhaité un dialogue entre les parties prenantes (classe politique, société civile et des partenaires) « sur les grands axes d'une éventuelle réforme voire sur l'opportunité d'une nouvelle loi électorale » afin de trouver le juste milieu

qui devrait assurer la continuité de la démocratisation du pays et de l'alternance.

Exprimant ses inquiétudes de voir le pays se trouver dans l'impasse par rapport à l'organisation des élections futures, Delly Sesanga avait promis de se rapprocher du bureau de son institution en vue de l'organisation des pourparlers autour de cette proposition de loi afin de

trouver ce qu'il avait qualifié de « consensus ». Mais le député se dit surpris de constater que, loin de tenir compte de ses préoccupations, le bureau de l'AN a distribué aux députés un texte sous sa signature et qui porte certains éléments qu'il se refuse d'endosser au risque d'en porter la responsabilité devant la Nation et l'histoire et qui, par ailleurs, sont loin de ses convictions. « Je remarque cependant que, sans tirer les leçons de ces réformes électorales faites à la sauvette et qui ont compromis la paix dans notre pays, vous avez, d'autorité, en dépit de la discussion du 10 décembre 2014 à la conférence des présidents où vous m'avez invité, décidé de procéder ce 11 décembre 2014, à la distribution d'un texte sous ma signature qui n'emporte pas mon assentiment », a-t-il regretté. Face à un tel agissement, et prenant en compte l'intérêt général dans la conduite de cette réforme, a-t-il conclu, je prends la responsabilité politique du retrait de ma proposition de loi. Ce député, qui se voit abusé par ce que d'aucuns qualifient déjà d'une tricherie à l'actif du bureau de l'AN, a regretté que cette institution ne soit pas le temple de la démocratie. Ce qui l'a amené à appeler le peuple, le souverain primaire, à la vigilance.

Lucien Dianzenza

CALENDRIER GLOBAL DES ÉLECTION

Le blocage persiste

La publication du calendrier global des élections reste toujours tributaire du budget triennal attendu du gouvernement et de la levée par l'Assemblée nationale des options fondamentales en rapport avec la suite du processus électoral.

Lentement mais sûrement, l'année 2014 s'apprête à tirer sa révérence sans que le pays ne soit doté d'une loi électorale susceptible de baliser la voie pour la tenue des scrutins électoraux crédibles et transparents. Ce déficit constitue un motif d'inquiétude lorsqu'on sait que l'année 2015 sera essentiellement électorale. Ce qui requiert la mise à la disposition de la Cégi des outils nécessaires dont elle a besoin pour mener à bien sa mission. À ce jour, cette institution électorale se bute à deux questions majeures qui entravent son bon fonctionnement. Il s'agit, d'abord, du budget triennal du processus électoral 2013-2016 attendu du gouvernement qui a pris l'engagement de prendre en charge l'essentiel du financement des élections. Là-dessus, il

appert que les choses évoluent plutôt bien, à en croire le président de la Cégi qui s'est exprimé sur le sujet le 12 décembre à l'occasion d'une rencontre entre le comité de liaison de la Cégi et les représentants des partis politiques.

L'abbé Apollinaire Malumalu a laissé entendre que les échanges avec le gouvernement sur cette matière sont avancées et que très bientôt, la Cégi sera outillée financièrement pour accomplir ses tâches électorales. Entre-temps, la communauté internationale continue de faire de la publication du calendrier global du processus électoral 2014-2016 une condition sine qua non pour tout financement des élections en RDC. L'élaboration dudit calendrier est ainsi présentée comme une garantie à avoir des élections crédibles en RDC conformes aux standards internationaux. Ce à quoi s'affaire actuellement la Cégi qui, d'après son président, n'attendrait plus que la levée des options fondamentales sur le processus électoral à l'Assemblée nationale pour publier le calendrier global attendu par la

communauté internationale.

Le cadre légal des élections encore en souffrance constitue, pour ainsi dire, le deuxième écueil qui entrave le processus électoral. En effet, depuis que l'abbé Apollinaire Malu Malu avait présenté sa feuille de route de la suite du processus électoral en RDC à l'Assemblée nationale, les élus du peuple ne font montre d'aucun empressement pour se prononcer sur le document qui leur est transmis. Ils devraient se prononcer notamment sur les hypothèses émises par la Cégi sur l'organisation des élections municipales et locales au suffrage direct et celle des députés provinciaux, sénateurs, bourgmestres, gouverneurs, maires et conseillers urbains au suffrage indirect. Les députés sont, par ailleurs, censés se décider sur le mode de scrutin des députés provinciaux, nationaux, du président de la République, mais aussi des sénateurs, gouverneurs et vice-gouverneurs.

Faute de disposer d'un cadre légal susceptible de soutenir le processus électoral avec des



Abbé Malumalu, président de la Cégi

options clairement définies, la Cégi est à ce jour bloquée. Le gouvernement et le Parlement ont donc intérêt à faire diligence pour décanter la situation. L'on espère que la loi électorale, qui va être à l'ordre du jour de la

session extraordinaire du Parlement convoquée du 5 janvier au 5 février 2015, permettra de finaliser toutes les questions en rapport avec le processus électoral.

Alain Diasso

GOUVERNEMENT-M23

La mise en œuvre de l'accord de paix de Nairobi piétine

« Bien que des étapes importantes aient été franchies, l'exécution des recommandations contenues dans les déclarations de Nairobi reste lente », ont constaté les émissaires des Nations unies, de l'Union africaine, de l'Union européenne et des États-Unis dans un récent communiqué.

Le 12 décembre, l'accord de paix signé à Nairobi entre l'ex-mouvement rebelle M23 et le gouvernement venait de totaliser une année. Une année de stagnation qui dénote du peu de progrès accomplis dans l'exécution des recommandations contenues dans cet accord de paix. Dans un communiqué publié le week-end, les envoyés spéciaux de la communauté internationale ont stigmatisé la lenteur de la mise en œuvre de cet accord conformément aux engagements pris par les deux parties concernées. L'on rappelle qu'au terme de cet accord, le M23 s'engageait à mettre fin à sa lutte armée en contrepartie de l'amnistie qu'attendait octroyer la RDC aux ex-combattants qui ne se seraient pas rendus coupables de crime de guerre ou crime contre l'humanité. Une année après, l'on se rend à l'évidence que seulement 559 ex-rebelles ont été amnistiés dans un groupe rebelle qui



brassait des centaines des combattants. Entre-temps, plusieurs membres de l'ancienne rébellion continuent à se prélasser en Ouganda et au Rwanda où ils sont établis depuis la défaite de leur mouvement. Certains d'entre eux ont été désarmés et placés dans des camps en attente d'un éventuel rapatriement. Plus d'une fois, les membres de l'ex-M23 et les délégués du gouvernement ont promis de

se retrouver pour discuter des détails liés à leur rapatriement sans parvenir à se mettre autour d'une table. L'échec de la reprise des pourparlers post conflit de Kampala est révélateur du blocage qui entrave le processus de retour à la vie civile des ex-rebelles du M23 éligibles à l'amnistie. Pendant ce temps, l'ultimatum du président ougandais Yoweri Museveni, qui avait donné jusqu'au 12 décembre au

pris par les deux parties « d'appuyer les efforts régionaux en faveur de la justice et de ne pas protéger ou accorder refuge à des individus présumés responsables de graves violations des droits humains » n'est pas non plus respecté. Aucun membre de l'ancienne rébellion n'a pu être rapatrié pour être traduit en justice, constate cette ONG faisant allusion à la plupart des dirigeants du M23 réfugiés au Rwanda ou en Ouganda à l'abri de la justice.

Pour HRW, « l'engagement pris par le gouvernement congolais d'arrêter et de poursuivre en justice les dirigeants du M23 soupçonnés de crimes graves » constitue une simple vue de l'esprit, puisque non assorti d'action directe. Là-dessus, pense l'ONG, la coopération du Rwanda et de l'Ouganda est cruciale pour endiguer le fléau de la déstabilisation de la région. Et François Muamba, coordinateur du Mécanisme national de suivi, d'indiquer que pour l'heure, le rapatriement des anciens combattants congolais du M23 réfugiés en Ouganda et au Rwanda passe pour une priorité gouvernementale. « Les membres du M23 non amnistiables finiront par être traduits en justice », a-t-il rassuré.

Alain Diasso

Consultez nos nouveaux sites internet !

- Ergonomiques et esthétiques
- Un fil d'information en continu pour suivre l'actualité en temps réel
- Des focus sur les informations phares
- Différentes entrées possibles, par département, par thèmes...
- Un site très illustré avec de nombreuses photos, vidéos...
- Des dossiers thématiques notamment sur la diaspora, le foot, la culture...

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE



www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

Un rendez-vous
quotidien
incontournable

HÔPITAL BIAMBA-MARIE-MUTOMBO

Appel à une synergie d'actions des acteurs pour l'élimination des fistules obstétricales

Cela découle des conclusions de toutes les interventions faites au cours du symposium tenu à l'issue des opérations réalisées par le spécialiste et professeur en chirurgie urologique, le Dr Serigne Magueye Gueye.

Les assises tenues le 12 décembre auxquelles ont participé des professeurs, médecins, infirmiers et partenaires dans le domaine de la santé a connu trois grands exposés faits par les équipes de l'hôpital hôte, Biamba-Marie-Mutombo (HBMM) et des Cliniques universitaires de Kinshasa (CUK) ainsi que par le professeur sénégalais Serigne Magueye Gueye. Ces trois exposés ont suscité plusieurs interventions dont les conclusions ont toutes plaidé pour une synergie d'actions des différents acteurs qui interviennent dans ce domaine précis de la santé.

Les interventions de l'HBMM, portées par les Dr Youyou Tampoy et Lumingo, ont tablé sur le rapport de la prise en charge, par cette formation médicale, des femmes porteuses de fistules. Cette équipe a travaillé sur des résultats de la période 2012-2014.

Soulignant que la majorité des femmes fistuleuses reçoivent l'âge varie entre trente et trente-quatre ans, est venue de la province du Bandundu, cette équipe a noté un taux de réussite de quatre-vingt sept pour cent. Cependant, l'absence de suivi médical et psycho-social des femmes opérées, la faible sensibilisation de la population sur les fistules obstétricales et l'absence d'une expertise ont été considérées comme des points faibles.

La formation des médecins et infirmiers en la matière, l'accroissement de performance, l'acquisition des nouvelles



Une salle d'opération de l'HBMM

connaissances, la collaboration avec d'autres structures de prise en charge, la charité manifeste de l'HBMM et l'implication personnelle de son chairman, l'ancienne star de la NBA, Mutombo Dikembe ont été considérés comme des points forts.

Une pathologie datant de l'époque coloniale

L'équipe des CUK, représentée par le Pr Mpunga, a parlé de l'histoire des fistules urogénitales en RDC. Cet urologue, professeur à l'Université de Kinshasa, a donné des chiffres indiquant la situation de cette pathologie dans le pays depuis l'époque coloniale jusqu'à ce jour. L'exposant a reconnu que les chiffres présentés pourraient être loin de la réalité, étant donné le tabou qui entoure cette maladie.

Alors que son collègue de l'Université Cheik Anta Diop et pra-

ticien à l'Hôpital général de Grand Yoff, au Sénégal, Serigne Magueye Gueye, a parlé sur le rôle des acteurs en vue de l'élimination de cette affection, après avoir loué les conditions de travail au sein de cet hôpital qui l'a reçu pour ces opérations. «C'est le genre d'institutions qu'il faut ériger en Afrique, surtout au sud du Sahara», a-t-il dit en substance. En rappelant les grandes lignes de la campagne mondiale pour l'élimination des fistules obstétricales, le professeur sénégalais a appelé à explorer l'apport des uns et des autres dans la prise en charge de ces affections.

À l'en croire, cette action devra s'appuyer sur les trois axes d'intervention que sont la prévention, le traitement et la réinsertion (réintégration) sociale des femmes atteintes de cette pathologie. Pour le Pr Serigne, les défis de la prise en charge

sont notamment de retrouver les femmes porteuses de cette maladie et de les orienter vers les centres de traitement, de susciter l'intérêt des praticiens dans la chirurgie des fistules obstétricales, de développer des programmes de réinsertion sociale, de pérenniser le financement des activités et de sensibiliser la communauté. Dans les exposés et les échanges qui ont suivi, tous ont reconnu que la fistule obstétricale est un réel problème de santé publique. Ils ont plaidé pour une synergie d'actions des partenaires ainsi que pour une coordination effective et efficiente.

Déjà, dans son mot de bienvenue, l'administrateur délégué de l'HBMM, Jacques Mpoy Louman, qui a salué le dévouement du personnel de son institution hospitalière et l'accompagnement du Fonds des Nations unies pour la popula-

tion (Fnuap), dont le partenariat a permis ces opérations et la tenue du symposium, a rassuré sur la disponibilité de cet hôpital de travailler pour relever le défi de la prévention, du traitement ainsi que de la réinsertion sociale des femmes atteintes de fistules obstétricales. Pour Dr Hamar, du Fnuap, en RDC, quarante mille femmes souffrent des fistules obstétricales, avec chaque année, trois mille nouveaux cas. À l'en croire, les fistules obstétricales sont un grand problème de santé publique. «C'est ce qui a motivé le Fnuap à lancer, en 2003, la campagne mondiale pour l'élimination des fistules», a-t-il dit. Selon ce médecin, cette action et la campagne nationale menée en 2006 ont conduit à des progrès. Ce qui ne devrait pas conduire, selon tous les participants, à baisser les bras.

Lucien Dianzenza

ÉLECTRICITÉ

La RDC sort le grand jeu

Le nombre de procédures pour tout raccordement en moyenne tension électrique tombe à quatre étapes.

Les nouvelles dispositions arrêtées participent à l'amélioration du climat des affaires en RDC. En effet, elles permettent aux investisseurs désireux de s'installer en RDC de sentir un changement dans le raccordement à l'énergie électrique. Pour la première étape, il est exigé d'ouvrir un dossier dans trois jours par le retrait d'un formulaire auprès de la Société nationale d'électrici-

té (Snél). La deuxième étape concerne les études techniques à réaliser et l'approbation de la demande en sept jours. Au cours de ce temps, la Snél examine le dossier de la nouvelle cabine basse ou moyenne tension pour la conformité aux plans et schémas standards. Pour la troisième étape, il y a une journée consacrée à l'inspection technique de la Snél après le paiement par le demandeur du devis et de la notification de la fin des travaux de construction de la cabine. Enfin, la quatrième

étape est consacrée à la signature et la mise en service de la cabine pendant sept jours. Il s'ensuit le paiement de la police d'abonnement, du contrat de fourniture de l'énergie et du branchement de la cabine. Pour rappel, la mise en service implique le placement du système de comptage, de réglage des protections et des automatismes. Ces améliorations interviennent dans un secteur-clé pour la relance de l'économie nationale. Cependant, il y va de la détermination des autorités congolaises à développer

le secteur industriel local en panne suite au problème réel d'électricité. Par rapport à l'indicateur «raccordement à l'électricité», le Rapport Doing Business 2015 indiquaient six procédures dans un délai de soixante-cinq jours. L'on reprochait surtout au pays le coût trop élevé du raccordement. Pour améliorer la situation, les experts du Comité de pilotage de l'amélioration du climat des affaires ont évoqué trois réformes majeures pour arriver à réduire les coûts. Il s'agit de la rationalisation

et transparence du mode de calcul, de la réduction du coût de la caution et de construction d'une cabine, et enfin de la mise en place d'un système de mesure du nombre de coupures de courant. Des réformes fondamentales d'autant plus que le rapport de la Banque mondiale a intégré dernièrement un nouvel indicateur se rapportant à l'évaluation de la fiabilité de l'approvisionnement en électricité en mesurant à la fois la durée et la fréquence des pannes de courant.

Laurent Essolomwa

FÊTE DE NOËL

Deux cents enfants de la rue honorés par Samusocial et Cowbell

À la faveur de la fête de Noël, célébrée le 25 décembre de chaque année, le Samusocial Pointe-Noire qui œuvre dans la réinsertion des enfants vulnérables a co-organisé avec la société Cowbell, le 12 décembre, des retrouvailles avec des enfants dans le 1^{er} arrondissement Lumumba.

C'est dans une ambiance festive que deux cents enfants de la rue venus des différents centres d'hébergement de Pointe-Noire ont partagé un repas dans le cadre de la fête de Noël en compagnie de la directrice du Samusocial, Laurienne Dubost, du responsable commercial et marketing de la société de laitérie Cowbell au Congo, sonny Bakala sans oublier l'ensemble des animateurs du samusocial et des centres d'hébergement de la place. Ce partenariat à caractère social a permis à ces enfants ayant perdu l'amour parentale de se retrouver en famille à la faveur de la fête de Noël qui pointe à l'horizon. Une action qui témoigne la générosité et l'affection des deux structures envers les enfants, considérés comme les piliers de l'avenir du pays. En effet, filles et garçons ont bougé au



rythme de la musique moderne et traditionnelle pour célébrer à leur manière l'événement. Aussi, des différents jeux pour enfants ont été organisés afin de susciter la joie des enfants qui se sont finalement réjouis, notamment avec la réception des différents produits (le lait sachet et en boîte) de Cowbell ainsi que des jouets pour les plus petits et des maillots pour les plus grands.

Pour Sonny Bakala, c'est une

joie de fêter avec les enfants en détresse et leur redonner la joie de vivre. Une action qu'il entend pérenniser avec Samusocial car, dit-il, les enfants sont les principaux consommateurs de leurs produits. « Nous souhaitons revenir chaque année pour fêter avec vous parce que nous vous aimons bien », s'est-il adressé aux enfants tout en leur demandant de continuer à consommer leurs produits.

Remise de cadeaux aux enfants

La directrice de Samusocial a de son côté indiqué que : « notre objectif est d'offrir un Noël à tous les enfants de la rue. D'autres sont dans les centres mais, il y en a qui sont toujours dans la rue qui n'ont malheureusement pas la chance de fêter Noël et, nous voulons leur offrir un Noël comme tous les autres enfants ». Rappelons qu'avant d'être un centre, Samusocial est constitué des équipes mo-

biles d'aide qui vont six jours sur sept dans la rue au contact des enfants, en leur apportant une aide médicale et psycho-médicale, grâce à des camions qui sillonnent toute la ville. Samusocial dispose aussi d'un centre d'hébergement d'urgence pour des cas médicaux et psychosociaux pour les enfants en détresse. Lorsque ces derniers sont stabilisés dans ce centre, ils sont réinsérés dans leurs familles respectives ou encore dans un centre d'hébergement à long terme pour qu'ils retrouvent le chemin de l'école. Laurienne Dubost a toutefois promis que le 25 décembre, jour de Noël, un petit repas sera organisé dans chaque centre d'hébergement ainsi qu'une ronde spéciale, menée par des équipes Cowbell sur le terrain.

Naturellement, les bénéficiaires ont exprimé leur gratitude à l'endroit de leurs bienfaiteurs. « Il y a des parents qui n'auront pas la possibilité d'acheter quelque chose à leurs enfants le jour de Noël mais, nous avons eu cette chance c'est pourquoi nous remercions Samusocial et Cowbell », a dit l'un des enfants heureux.

Charlem Léa Legnoki

DÉVELOPPEMENT AGRICOLE

La France décaisse 20 millions de FCFA pour des exploitants congolais

Ce montant va contribuer au projet de renforcement des capacités organisationnelles et techniques des exploitants et groupements agricoles dans le département de Pointe-Noire. C'est ce qui ressort de la première rencontre des responsables des groupements et associations professionnelles de développement agricole qui s'est tenue le 12 décembre dans la ville océane.

L'agriculture est un vecteur fort qui contribue à la sécurité alimentaire et à la réduction de la pauvreté. Malheureusement, le constat fait est qu'à Pointe-Noire, les activités de maraîchage et agropastorales se pratiquent dans des conditions très complexes et difficiles dans les zones urbaines et périurbaines.

Pour bon nombre d'observateurs, le secteur de l'agriculture est souffrant et a besoin d'un remède efficace. Cela se justifie, entre autres, par la faible production des acteurs et par la demande en légume qui est estimée quatre fois plus élevée que la production locale, occasionnant ainsi l'im-



Une photo d'agriculteurs, crédit photo «DR»

portation de légume des pays voisins.

C'est de ce constat qu'est né ce projet qui vise tout d'abord à structurer l'activité maraîchère d'une manière cohérente et en synergie avec la politique agricole définie par le gouvernement du Congo. Il s'agit en fait de renforcer les compétences techniques or-

ganisationnelles des producteurs et d'améliorer à terme la production et la rentabilité de l'exploitation, de développer les cultures maraîchères à haute valeur ajoutée, d'améliorer l'accès des producteurs aux marchés ou faire gagner de nouvelles parts de marchés aux producteurs.

Pour Jean Luc Delvert, consul

général de France dans la ville de Pointe-Noire, présent à cette activité, « l'agriculture est un vecteur fort qui contribue à la sécurité alimentaire et la réduction de la pauvreté », a-t-il dit. Dans son plan d'appui aux sociétés civiles, la France contribue à ce projet à hauteur de 80% de son financement pour un montant

total de 20 millions de FCFA, ceci afin de contribuer à l'amélioration du secteur agricole dans la ville de Pointe-Noire. Rappelons que ce projet, qui durera 14 mois, est initié par le réseau des éleveurs et agriculteurs du Congo (Réac) et piloté par l'Uerpod.

Hugues Prosper Mabonzo

GENDARMERIE NATIONALE

Le lieutenant colonel Nicolas Ngakosso nommé commandant du groupement ferroviaire

La cérémonie d'intronisation du nouveau commandant dudit groupement a eu lieu, le 12 décembre, au tarmac de la base aérienne du camp militaire des martyrs situé dans le premier arrondissement Emery- Patrice-Lumumba, en présence du général Paul Victor Moigny et d'Alexandre Honoré Paka respectivement, commandant de la gendarmerie nationale congolaise et préfet du département de Pointe-Noire accompagné d'autres autorités civiles et militaires.

Le nouveau promu est détenteur d'une maîtrise en science économique, option monnaie et finance, obtenue à l'université Marien-Ngouabi et d'un master II en stratégie défense et sécurité gestion des conflits et des catastrophes obtenu à l'université de Yaoundé 2 au Cameroun. De 2001 à 2002, il passe avec succès sa formation à l'école des officiers de la gendarmerie nationale de Melun en France. Ainsi successivement, l'officier promu à servi de 2002 à 2006 à l'école de la gendarmerie nationale où il a commandé le groupement

des élèves et stagiaires.

De 2008 à 2009, il est chef de division entraînement et emploi des forces, chef de centre de renseignement et d'opérations de la gendarmerie nationale cette même année, il obtient le diplôme d'état major à Libreville au Gabon. C'est en 2014 qu'il décroche son brevet d'études militaires supérieures deuxième degré à l'école supérieure internationale de guerre de Yaoundé au Cameroun. Avant son affectation à la gendarmerie nationale en 2002, il a servi durant une année au groupement para commando en qualité de chef de division du personnel. De 2011 à 2013, il est chef d'état major du groupement de la gendarmerie mobile. Le lieutenant colonel Nicolas Ngakosso a déjà participé à divers opérations et manœuvres militaires multinationales en qualité d'officier adjoint des opérations de l'unité de police composée de la Force multinationale de l'Afrique centrale et Micopax MB en République centrafricaine, commandant de l'une des brigades de l'exercice militaire



Le lieutenant colonel Ngakosso Nicolas photo Adiac

multinational Barh-el-gazel en 2007 au Tchad. Chef de centre d'opération de l'état major de la composante police de l'exercice multinational Loango 2014, il a aussi reçu plusieurs distinctions

honorifiques : l'ordre de la croix de la valeur militaire, chevalier dans l'ordre du mérite congolais, chevalier dans l'ordre du conseil de paix et de la sécurité de l'Afrique centrale, mé-

daillé d'argent dans l'ordre des sauveurs et prévaut des catastrophes et autres

Rappelons que le lieutenant colonel Nicolas Ngakosso, remplace à ce poste le lieutenant colonel Jean de Dieu Wata appelé à d'autres fonctions. Cette nomination obéit conformément à l'acte administratif n° 1856/MDN/COMGEND/EM/DPF du 6 novembre 2014 portant nomination d'un commandant de groupement ferroviaire de la gendarmerie nationale. Le groupement ferroviaire est structure spécialisée de la gendarmerie, elle est née en 2013 des cendres de la compagnie ferroviaire mise en place au terme de la convention de partenariat signée le 7 juillet 2003 entre le chemin de fer Congo océan et la force publique. Sa vocation principale est d'assurer la sécurité du personnel, des voyageurs et des biens à bord des trains et les emprises de la voie ferroviaire. C'est par un défilé militaire suivi d'un apéritif offert pour la circonstance que cette cérémonie a pris fin.

Séverin Ibara et Faustin Akono

HUMEUR

Gare aux escrocs à la veille des fêtes de fin d'année et de Nouvel An!

Ce constat, plus d'un citoyen l'a déjà fait. Car plus on s'approche des fêtes de fin d'année que sont la Noël et la nouvelle année (31 décembre-1er janvier), les actes d'escroquerie se multiplient dans de nombreux secteurs de la vie sociale. Des actes qui faussent les rapports quotidiens interpersonnels : dans des marchés, dans des administrations, entreprises et sociétés, dans des associations, organisations sans oublier les partis politiques.

Dans des marchés par exemple, les plus malins des commerçants appellent les autres à des réunions calculées pour pouvoir en tirer profit. Ici, ils traitent des cotisations, des ristournes et de bien d'autres arrangements financiers. Même chose dans certaines administrations et entreprises où des micro-réunions parallèles sont organisées, semble-t-il, pour préparer les fêtes. Tenez-vous tranquilles ! En effet, les initiateurs de ces rencontres le font pour des raisons voilées avec en arrière-plan : l'idée de gagner. Car à partir de ces réunions, ils réussissent à faire sortir de l'argent des services de comptabilité.

Dans des quartiers populaires, des petits points de vente d'objets divers se créent tous azimuts bousculant ainsi l'organisation financière des ménages. Or, cela n'est qu'un moyen permettant à ces grands escrocs calculateurs de pouvoir sortir habilement de l'argent de ces ménages. Certains propriétaires de ces points de vente vont même plus loin en proposant des règlements échelonnés. Ceci pour créer la soif immédiate chez des potentiels clients hésitants, même si les prix des objets sont exorbitants. Pour ces escrocs, la technique consiste à créer la dette chez le client.

Dans des compagnies et/ou entités économiques quelconques, surtout celles qui ont des contrats avec des pharmacies, magasins et autres, une frange du personnel baigne dans des actes d'escroquerie multipliant des stratégies maffieuses pour pouvoir sortir abusivement des médicaments, vêtements, etc. La suite est connue : la revente afin de gagner de l'argent coûte que coûte.

Même chose dans des associations politiques ou apolitiques où des pseudos rencontres sont organisées avec des ordres du jour sans fondement. Autre tactique mais même objectif : sortir l'argent des caisses. Malheureusement, cet argent ne sert qu'aux initiateurs de ces rencontres.

Que dire des applications internet ! Les actes d'escroquerie se multiplient à la veille des fêtes de fin d'année sur Facebook et Twitter. On note, entre autres, les concours, les annonces et les offres spéciales. Ainsi, les internautes sont invités à faire attention aux faux sites montés de toute pièce. Sont classés dans le même lot des escrocs en ligne, les fausses organisations caritatives, les applications mobiles malicieuses, les fausses cartes cadeaux, les spams de vacances, les arnaques sur les voyages, les petites annonces mensongères et autres.

Dans le même ordre d'idées, les associations fictives à caractère humanitaire naissent ici et là, à la veille des fêtes, semble-t-il pour égayer des enfants. Elles montent des projets nuls et s'adressent aux organismes habilités pour en tirer profit. Cessons donc avec cette façon de faire, car c'est de l'anti-valeur.

Faustin Akono

DROITS HUMAINS

Le pape appelle à lutter contre l'esclavage sous toutes ses formes

Le chef de l'Église catholique estime qu'il est impératif de lutter contre les causes qui maintiennent hommes et femmes en asservissement.

C'est sur le thème de l'esclavage, sous ses formes anciennes et récentes que le pape François a lancé le traditionnel message des papes pour le premier jour de l'an, Journée internationale de la paix. « Non plus esclaves, mais frères », tel est le titre que le Pape a choisi pour son message. Pour le pape, l'homme, « être relationnel, (est) destiné à se réaliser dans le contexte des rapports interpersonnels inspirés par la justice et la charité ». C'est pourquoi il faut savoir lui reconnaître sa dignité, sa liberté et son autonomie à respecter.

Le pape François note que « malheureusement, le fléau toujours plus répandu de l'exploitation de l'homme par l'homme », un « abominable phénomène, qui conduit à piétiner la dignité et les droits fondamentaux de l'autre et à en anéantir la liberté et la dignité, prend de multiples formes sur lesquelles je désire réfléchir brièvement, afin qu'à la lumière de la Parole de Dieu, nous puissions considérer tous les hommes non plus esclaves, mais frères ».

Le chef de l'Église catholique rappelle que les hommes sont libres et égaux en dignité et en droit. Ils sont « fils du Père et frères dans le Christ, par une disposition divine autoritaire ». Pourtant le phénomène de l'esclavage qui avilit le visage de l'homme persiste, « bien que la communauté internationale ait adopté de nombreux accords en vue de mettre un terme à l'esclavage sous toutes ses formes, et mis en marche diverses stratégies pour combattre ce phénomène ». Pour lui, « aujourd'hui comme hier, à la racine de l'esclavage, il y a une conception de la personne humaine qui admet la possibilité de la traiter comme un objet. Quand le péché corrompt le cœur de l'homme, et l'éloigne de son Créateur et de ses semblables, ces derniers ne sont plus perçus comme des êtres d'égale dignité, comme frères et sœurs en humanité, mais sont vus comme des objets ».

« Les États, recommande-t-il, devraient veiller à ce que leurs propres législations nationales sur les migrations, sur le travail, sur les adoptions, sur la délocalisation des entreprises et sur la commercialisation des produits fabriqués grâce à l'exploitation du travail soient réellement respectueuses de la dignité de la personne. Des lois justes sont nécessaires, centrées sur la personne humaine (...) ainsi que des mécanismes efficaces de contrôle de l'application correcte de ces normes, qui ne laissent pas de place à la corruption et à l'impunité ».

Lucien Mpama

COUPE DE LA CÉMAC/FOOTBALL

Le Tchad remporte son premier titre

Les Sao viennent d'empocher le titre sous régional après lequel ils couraient, sans succès, depuis 2003, en prenant le dessus sur les Diables rouges juniors 3-2.

L'équipe du Tchad vient de réaliser un exploit comme jamais auparavant. Depuis la première édition de la compétition en 2003, la formation tchadienne n'avait jamais remporté une finale de la Coupe de la Communauté économique et monétaire d'Afrique centrale (CÉMAC). Encore qu'elle avait perdu celle de 2005 devant le Cameroun. La finale de la 9ème édition qui les a opposés aux juniors congolais, et dont le président Obiang Nguema a donné le coup d'envoi, n'était donc pas une occasion à manquer pour les Sao du Tchad. Un défi qu'ils ont bien évidemment relevé puisqu'ils se sont imposés 3-2. Les Tchadiens ont clairement affiché leur détermination d'en découdre avec les Diables rouges lors du premier quart d'heure de la rencontre en inscrivant leurs deux premiers buts. Avant la pause, les Congolais ont réduit la marque, grâce à Hardy Binguila, sur pénalty. De retour des vestiaires, les Sao ont inscrit le troisième de la même manière que le buteur congolais (pénalty). Finalement, ils l'ont emporté 3-2.

La victoire du Tchad sur le Congo est en réalité une revanche. D'autant plus qu'en 2007, les Congolais ont remporté leur première édition de la coupe de la CÉMAC au Tchad alors que le pays organisateur avait occupé la troisième place. Lors de cette 9ème édition en Guinée



Les Sao du Tchad, vainqueurs de la coupe de la CÉMAC

Équatoriale, les deux équipes ont partagé le même groupe dans la phase de poule. Les juniors congolais ont terminé premiers en imposant aux seniors tchadiens un nul d'un but partout.

Autant dire que les Diables rouges juniors n'ont pas démerité tant sur la finale que sur l'ensemble de la compétition. Celle-ci, en effet, est dédiée aux seniors. Les autorités sportives nationales ont envoyé les juniors pour une mise en jambe avant la CAN de leur catégorie en avril prochain au Sénégal. Le parcours des jeunes Congolais est élogieux même si l'unique défaite qu'ils ont enregistrée est cette finale perdue devant le Tchad.

Éliminer le Cameroun en demi-finale 2-0, battre le Gabon lors du premier match, 2-1, n'est pas rien.

Le président de la Commission de la CÉMAC, Pierre Moussa, dans son mot de circonstance, a annoncé que la prochaine édition de la compétition se disputera au Tchad. Si le pays organisateur ne parvient pas à conserver le titre, ce sont d'autres pays de la sous-région qui s'y imposeront comme l'avait fait le Cameroun en 2007. Pour les Diables rouges, ce seraient peut-être plus les juniors mais les seniors qui reprendront du service lors de la prochaine édition.

Rominique Nerplat Makaya

SONDAGE

L'épargne et l'investissement sont les facteurs-clés de l'indépendance financière d'après la jeunesse africaine

« Investir dans les études plutôt que dans les biens de consommation ; économiser ou investir pour atteindre la prospérité ; réaliser son indépendance financière avant tout » telles sont quelques opinions exprimées par la jeunesse africaine, dans un sondage d'Africa Propers - Future Youth Drivers of the African Economy.

Il s'agit de dresser une cartographie des priorités de la jeunesse africaine. L'étude a été commanditée par Barclays Africa. En résumé, la jeunesse africaine aspire en premier à la réussite financière. Or, il y a un manque criard de finance, d'opportunités et de conseils dans le domaine, ce qui constitue, selon elle, les trois principaux obstacles. « Les jeunes africains considèrent que l'investissement dans l'éducation et l'épargne sont les principaux moteurs de la prospérité qui engendreront la croissance économique », selon le sondage.

On sait que ce sont des dispositions qui ont participé à la création de la richesse en Asie. L'étude a porté sur 7 000 personnes dans onze pays africains, tous anglophones, notamment l'Afrique du Sud, le Botswana, le Ghana, le Kenya, l'Île Maurice, le Mozambique, l'Ouganda, les Seychelles, la Tanzanie, la Zambie et le Zimbabwe.

Noël Ndong

RÉFLEXION

La paix et la culture

Vivant à cheval sur deux continents, l'Afrique et l'Europe, je voudrais apporter au débat sur la paix et la culture (1) la réflexion suivante : l'homme est aujourd'hui plus que jamais un loup pour l'homme ; il se laisse volontiers aller à ses plus bas instincts et la croyance déviée en un être suprême le conduit toujours aux pires violences. Si donc l'on veut conduire une vraie « Réflexion sur la paix et la culture », il convient d'abord de prendre en compte cette triste réalité et de la placer au cœur de nos réflexions pour voir s'il est possible, dans le monde moderne, de lutter efficacement contre l'instinct de mort inhérent à la nature humaine.

Avant d'aller plus loin, il me semble nécessaire de souligner ce fait, évident, que l'abolition du temps et de l'espace engendrée par le progrès technique dans les dernières décennies n'a modifié en rien, et ne modifiera nullement à l'avenir, ce comportement suicidaire. Bien au contraire, elle ne cesse de l'aggraver comme on le constate dans différentes parties du monde où les techniques les plus modernes deviennent de puissants instruments au service de l'extrémisme. En témoigne, de façon accablante, le rôle croissant que jouent Internet et les réseaux sociaux dans le recrute-

ment et la formation des djihadistes, mais aussi dans la mise au point des armes et des outils de destruction.

En réalité, plus la science et la technologie avancent plus le danger de l'inhumanité grandit au sein de notre espèce. Le tout, bien sûr, au nom de Dieu, d'Allah et de Yahweh. Nous avons sous les yeux deux preuves que l'intolérance, le fanatisme, la violence à l'état brut figurent plus que jamais parmi les ressorts de l'activité humaine. La première est la guerre sans merci que se livrent les Islamistes radicaux au Proche et au Moyen Orient ; la deuxième surgit des terribles dérives sur lesquelles débouche en Afrique centrale l'affrontement entre Musulmans et Chrétiens.

Je ne connais pas suffisamment les causes et les modalités du premier conflit pour en parler ici, mais je connais bien en revanche le second puisqu'il se déroule à proximité immédiate du lieu où je travaille, c'est-à-dire le Congo, et que la plus haute autorité de ce pays est le médiateur africain de cette crise. De plus, j'ai la chance de dialoguer régulièrement avec les hommes qui s'impliquent dans la recherche d'une solution à ce conflit. Je peux donc livrer les quelques clés que voici :

1) Un peuple peut rester longtemps

en paix avec lui-même et se retrouver brutalement plongé dans la violence la plus extrême. Voyez comment les Musulmans et les Chrétiens de la Centrafrique en sont venus à se détruire alors que depuis des décennies ils vivaient en bonne intelligence.

2) Au cœur de ces conflits se trouve toujours la religion, ou plutôt une conception extrémiste de la religion, qui prolifère sur des sociétés pauvres, mal protégées contre leurs propres excès, et que des factions politiques manipulent dans l'espoir d'accéder ou de rester au pouvoir.

3) Le manque de culture et l'ignorance, mais aussi la peur, sont utilisés comme des armes par les extrémistes qui savent parfaitement comment on parvient à prendre le contrôle d'une population sans défense qui lutte pour sa survie et ne perçoit donc pas comment on la manipule.

4) À ces raisons, il faut ajouter le manque de vigilance des autorités politiques mais également des autorités religieuses qui ne perçoivent pas les signes annonciateurs des massacres à venir et ne s'en préoccupent que lorsque le pire est en train de se produire.

Qu'il me soit permis d'évoquer à ce pro-

pos l'expérience que j'ai vécue avec un Père jésuite, il y a un peu plus d'un an, lorsque nous nous sommes rendus à Rome informer les autorités de l'Église de ce qui se préparait à Bangui et en Centrafrique. Nous avons alors décrit de façon très précise ce qui se passerait dans les semaines à venir si l'Église ne s'engageait pas fermement au côté des autorités africaines et nous avons été écoutés avec attention. Mais ce cri d'alarme n'a pas été répercuté sur le terrain, comme il l'aurait dû l'être, et la suite des événements a prouvé que si nous avons eu raison de tirer la sonnette d'alarme ce geste n'a rien empêché.

Ceci prouve à mon sens que les esprits ne sont pas prêts, y compris chez nous et quoi que l'on dise, à admettre la vérité selon laquelle le pire est toujours à craindre lorsqu'une société se délite. À admettre aussi que sur ce plan, le monde moderne n'est pas différent de l'Antiquité et du Moyen-âge (à suivre).

Jean-Paul Pigasse

(1) Cette réflexion a été présentée le 12 décembre au Centre de la Conférence des évêques de France, à Paris, lors de la « Conférence internationale sur la paix et la culture » organisée par l'Institut Robert Schuman pour l'Europe.